



LES EN U 17 ET U 20 NE JOUERONT PAS LA CAF FAUT-IL REVOIR LA FORMATION EN ALGÉRIE ?

P.12



COP29 UN ACCORD MI-FIGUE, MI-RAISIN ACCOUCHE AU FORCEPS

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 // N°954 // PRIX 20 DA

PRÉVOYANT UNE SÉRIE DE MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

LA LOI DE FINANCES 2025 SIGNÉE HIER PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

P.3



INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'ALGÉRIE, UNE DESTINATION PROMETTEUSE

P.7



SI ELLE NE LE FAISAIT PAS, IL Y AURAIT UN CAS JURIDIQUE DE NON-RESPECT DE L'OBLIGATION LÉGALE

L'UE APPELÉE À APPLIQUER LA DÉCISION DE LA CPI

P.4



EXAMENS DE FIN D'ANNÉE, SESSION 2025

DÉBUT DES INSCRIPTIONS DEMAIN

P.6



RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES : LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

SATISFACTION DES BESOINS DU CITOYEN

Le chef de l'Etat a rappelé aux membres du nouveau gouvernement qu'il « reste fidèle à ses promesses envers le peuple ainsi que l'exécution de son programme présidentiel comme annoncé ». Il a également souligné que ces efforts de l'état doivent être tous dirigés vers « la satisfaction des besoins du citoyen »

Lire en page 16



SIX ANS APRÈS LES MANIFESTATIONS D'AL HOCEIMA ET DES VILLAGES ENVIRONNANTS

LE RIF LIBRE EST EN MARCHÉ

Du nouveau du côté du Rif, dans le nord du Maroc, six ans après les manifestations de protestation de jeunes d'Al Hoceima et des villages environnants contre leur marginalisation par l'administration royale et le sous-développement criard dans lequel est maintenu la région depuis 1958. Une date funeste correspondant à la terrible répression policière qui s'était abattue sur les rifains, commandée alors par le jeune prince héritier Hassan II.

P.2



SIX ANS APRÈS LES MANIFESTATIONS D'AL HOCEIMA ET DES VILLAGES ENVIRONNANTS

Le Rif libre est en marche

«La République du Rif n'a jamais fait partie du Maroc, de même que le Maroc n'a jamais été du côté des Rifains qui défendent leur terre». «La République du Rif, en tant que première république indépendante en Afrique du Nord en 1921 et jusqu'en 1926, était une entité jouissant de la souveraineté et de l'indépendance, et n'a jamais été soumise au régime du Makhzen...»

Merouane Korso

Du nouveau du côté du Rif, dans le nord du Maroc, six ans après les manifestations de protestation de jeunes d'Al Hoceima et des villages environnants contre leur marginalisation par l'administration royale et le sous-développement criard dans lequel est maintenu la région depuis 1958. Une date funeste correspondant à la terrible répression policière qui s'était abattue sur les rifains, commandée alors par le jeune prince héritier Hassan II, qui n'avaient pourtant que demandé plus de développement, plus de justice sociale, un avenir pour leurs enfants conformément à un accord politique conclu avec le roi Mohamed V par le parti Mouvança populaire (M) de Mahjoubi Aherdane, un mouvement politique berbériste en fait. Six années après la répression de 2016, et la lourde sentence contre Nasser Zefzafi, leader du Hirk rifain, qui croulait avec plusieurs de ses compagnons dans la sinistre prison de Casablanca d'Oukacha pour 20 longues années, le Rif bouge de nouveau. Et, un peu plus d'un siècle après la naissance d'un état indépendant dans le nord du pays, proclamé par Abdelkrim El Khattabi comme étant la République du Rif et maté dans le sang par la France et l'Espagne, le 2 mars 2024 naîtra à Alger le Parti National Rifain (PNR), ayant la même revendication que celle de Mohand El Khattabi : l'indépendance du nord du Maroc, le Rif. Samedi 23



novembre 2024, la même revendication a été réitérée par Jaber El Ghadioui du PNR et représentant du Rif lors d'une allocution tenue en marge de la première session de la Journée du Rif, organisée à Alger sous le thème «la République du Rif et le droit de recouvrer l'indépendance». El-Ghadioui, membre du PNR, qui a salué «les positions et principes immuables de l'Algérie qui a toujours été la Mecque des révolutionnaires», est «la première du Parti national rifain hors Europe.» Il a ainsi réaffir-

mé la volonté de son parti de permettre au Rif de recouvrer son indépendance, soulignant que «nous voulons recouvrer notre droit légitime qui nous a été confisqué par la force et c'est là une revendication qui n'est pas nouvelle». «Le parti ne cessera jamais de revendiquer ce droit», car, a-t-il précisé, «la République du Rif n'a jamais fait partie du Maroc, de même que le Maroc n'a jamais été du côté des Rifains qui défendent leur terre». «La République du Rif, en tant que première répu-

blique indépendante en Afrique du Nord en 1921 et jusqu'en 1926, était une entité jouissant de la souveraineté et de l'indépendance, et n'a jamais été soumise au régime du Makhzen qui s'est allié aux puissances coloniales au détriment du peuple rifain», a expliqué El Ghadioui, avant de relever que «la République du Rif jouit de toute la légitimité historique et la légalité juridique sous-tendant la revendication des Rifains pour recouvrer ce qui leur a été confisqué.» Appelant à un sou-

tien international pour sauver le peuple Rifain «soumis à un génocide systématique commis par le régime marocain», il a appelé les différents acteurs du continent africain à «adopter une position considérant la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et la République du Rif comme étant les dernières colonies en Afrique et représentant des plaies béantes sur le corps du continent, qui ne cicatriseront qu'avec leur indépendance».

M.K.

QUAND ABDELKRIM EL KHATTABI FAISAIT SON ENTRÉE DANS L'HISTOIRE

1921, naissance de la République du Rif

En 1921, avec le Protectorat français et Espagnol, le leader du nord du Maroc, le Rif (de Tanger à Nador), Abdelkrim El Khattabi se soulève contre les forces étrangères et proclame à El Hoceima la République du Rif, et demande l'aide du roi alaouite Youcef, qui refuse et s'allie alors aux Français et Espagnols. Abdelkrim El Khattabi déclare alors le sultan Moulay Youssef illégitime et se proclame, les armes à la main, commandeur des croyants ! Selon le Général Lyautey, qui sera alors remplacé par Pétain à la tête du Protectorat pour mater la révolte des Rifains, «Abdelkrim est considéré ouvertement comme le seul et unique sultan du Maroc depuis Abdelaziz, vu que Moulay Hafidh a vendu le pays à la France par le traité du Protectorat et que Moulay Youcef est seulement un fantôme entre mes mains.» El Khattabi, devant le refus du sultan d'adhérer à ses points de vue, prend la tête de la révolte armée contre l'occupation française du Maroc. Il exerce une grande pression militaire sur les troupes françaises, provoquant le renvoi du Général Lyautey : la France officielle décide alors d'entrer en guerre contre Abdel-

krim El Khattabi et la République du Rif. Officiellement, il y a eu environ 150.000 morts civils entre 1925 et 1926 dans le Rif des suites de la révolte d'El Khattabi. Officieusement, ce nombre est beaucoup plus important, notamment avec les bombardements aériens au gaz moutarde de villages entiers du nord-est du Maroc par l'armée espagnole alors dirigée par un certain général Franco. Plus près de nous, la violente répression des manifestations de protestation contre la marginalisation et la pauvreté dans le Rif durant les événements dramatiques enregistrés entre octobre 2016 et mai 2017 à Al Hoceima, dans une région réfractaire au pouvoir du Palais royal, ont irrémédiablement gommé la trompeuse image du «roi des pauvres». La marginalisation du Rif, elle, est historiquement une vieille tradition du Makhzen de mettre sous le boisseau les revendications sociales, économiques et identitaires de ses populations berbères, et de les maintenir dans un état de quasi indigence, une pénible marginalisation sociale, économique, culturelle. En 1958, deux années après la fin du Protectorat français, les

Rifains sont trahis dans leurs revendications sociales par Mohamed V, et manifestent à Al Hoceima, ce qui va alors provoquer une répression policière et militaire sans précédent. C'est l'éclatement alors des événements du Rif de 1958, il y aura des centaines de morts, des milliers d'arrestations et le début des tristement célèbres années de plomb au Maroc. Le Rif a connu plusieurs épisodes de soulèvements et de protestations populaires contre les conditions de vie difficiles dans

la région, le sous-développement, la pauvreté et même l'incapacité des étudiants et lycéens à supporter la hausse des droits de scolarité, ce qui avait alimenté des manifestations en 1984 qui ont tourné à l'émeute dans le nord du pays, notamment à Nador, Tétouan, Al Hoceima, qui ont été durement réprimées par les forces de police. La répression du Makhzen sera à la mesure de la colère rifaine: des médias espagnols estimant entre 100 à 250 le nombre de manifestants morts. Hassan II

méprisera dans son discours radiotélévisé du 22 janvier 1984 la population rifaine en la qualifiant de «Awbach» et de «chômeurs vivant de la contrebande et de vol». Ces manifestations intervenaient trois années après celles de Casablanca, où la répression policière et de l'armée a fait des centaines de morts et de disparus. «Chouhadas el koumira» (baguette de pain), avait alors ironisé Driss Basri, le sanguinaire ministre de l'Intérieur du roi.

M.K.

ASSOCIATION DES OULÉMAS MUSULMANS

Retour au pays de la délégation médicale dépêchée au Liban

La délégation médicale relevant du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans algériens est rentrée, samedi au pays, après avoir accompli sa mission humanitaire au Liban en proie à l'agression sioniste. A son arrivée à l'Aéroport international Houari-Boumediene, le chef de la mission et président du comité de secours de l'Association des oulémas musulmans, M. Amar Talbi, a précisé que «la délégation médicale, composée de chirurgiens spécialisés en chirurgie générale, en neurochirurgie et en chirurgie orthopédique et de médecins anesthésistes-réanimateurs, a accompli son devoir envers les

blessés dans l'agression sioniste». Les Libanais ont «exprimé leur gratitude et leur reconnaissance envers les membres de la mission algérienne pour leurs efforts, qui reflètent les valeurs de fraternité et de solidarité entre les deux pays et les deux peuples frères», a dit M. Talbi. Pour sa part, le chef de la délégation médicale, Pr. Mohamed Kihal, a indiqué qu'il s'agit de la première initiative du genre», soulignant que «les membres de la délégation ont accompli pleinement leur mission conformément à l'engagement de l'Algérie aux côtés des opprimés».

PRÉVOYANT UNE SÉRIE DE MESURES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES

La loi de finances 2025 signée hier par le chef de l'Etat

La loi de finances 2025 prévoit une série de mesures en faveur de l'économie et du pouvoir d'achat des ménages. Elle autorise ainsi les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et «des services», notamment dans le domaine de la santé et les voyages....

Le président Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, la loi de Finances 2025 au cours d'une cérémonie organisée au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat. A l'issue de la cérémonie, le chef de l'Etat a pris une photo-souvenir avec les membres du nouveau Gouvernement. La loi de finances 2025 prévoit une série de mesures en faveur de l'économie et du pouvoir d'achat des ménages. Elle autorise ainsi les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et «des services», notamment dans le domaine de la santé et les voyages. De même, elle introduit l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025. Elle proroge en outre l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les œufs de consommation, les poulets de chair et les dindes produits localement. Le texte de loi proroge également jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovin et ovin vif, ainsi que les viandes

fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. Il autorise par ailleurs le Trésor public à émettre des titres «sukuk souverains», permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'y ajoute une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité. Le texte prévoit aussi une reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas du Sud. Dans l'objectif d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation, un abattement correspondant à 30% du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de DA, est prévu dans le texte, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable. En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregist-



rement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label «Projet innovant», ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles. Le texte proroge les exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label. La loi prévoit une hausse de 3,5% des recettes budgétaires en 2025 qui devraient atteindre 8.523,06 milliards DA, alors que les

dépenses budgétaires devront augmenter de 9,9% à 16.794,61 milliards DA. Elle a été élaborée sur la base d'un prix de référence du pétrole brut à 60 dollars/baril sur la période 2025-2027, alors que le prix du marché du baril est maintenu à 70 dollars sur la même période. Selon la loi de Finances, la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de 5%. Il est utile de souligner que la Cour constitutionnelle avait notifié au président de la Répu-

blique sa décision portant déclaration d'inconstitutionnalité des amendements apportés par l'APN contenus dans les articles 23, 29, 33 et 55 de la loi de finances pour l'année 2025, adoptée par le Parlement. Cette décision fait suite à deux saisines déposées par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, qui ont soulevé des préoccupations quant à la conformité de ces articles avec l'article 147 de la Constitution.

Y.B.

COP29

Un accord mi-figue, mi-raisin accouché au forceps

Boualem B.

Le texte final de la COP29 accouché au forceps dans la nuit de samedi à dimanche est jugé par de nombreux pays comme un mauvais accord. Hormis les pays riches, à l'exemple Etats-Unis et le Royaume-Unis qui parlent de «pas important» dans la lutte contre le réchauffement climatique, la majorité des pays déplorent cet accord qu'ils jugent dérisoire, trop faible et pas du tout ambitieux.

Certaines ONG et quelques pays négociateurs sont allés jusqu'à dire qu'il valait mieux conclure ce sommet sans accord qu'avec un mauvais accord. Tenu à Bakou, en Azerbaïdjan, ce sommet qui a réuni près de 200 pays, et qui devrait s'achever vendredi passé, s'est prolongé en raison des discussions âpres et houleuses qui l'ont marqué. Visant à obtenir des centaines de milliards de dollars indispensables pour aider les pays en développement à faire face à la crise climatique créée par les pays pollueurs, ce sommet a connu plusieurs crispations et a buté justement sur le montant des financements à débloquent annuellement par les pays riches pour le climat. Si les pays riches défendaient la somme de 100 à 200 milliards de dollars d'aide annuelle à fournir aux pays en développement, les pays pauvres, quant à eux, réclamaient

plus de 1000 milliards de dollars par an. Les pays riches ont une responsabilité historique dans le réchauffement climatique, ils sont responsables de la majorité des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et à ce titre, ils doivent aider les pays pauvres qui subissent les conséquences de leur pollution et se trouvent incapables d'y faire face en raison d'absence de financements.

Toutefois, sans répondre favorablement aux revendications des pays du Sud, ce Sommet, à l'issue de deux semaines de pourparlers tumultueux, s'est achevé par la signature d'un accord qui prévoit un soutien financier annuel d'au moins 300 milliards de dollars de la part des pays riches envers les pays en développement, qui exigeaient, comme dit plus haut, des fonds nettement plus élevés pour faire

face aux enjeux du changement climatique. Un accord mi-figue, mi-raisin qui ne contente personne et qui risque de ne pas se concrétiser sur le terrain.

Le représentant des 45 nations les plus démunies de la planète, qui espéraient obtenir plus que les 300 milliards mentionnés dans le document, a critiqué vivement cet accord qu'il a jugé de peu ambitieux «Cet objectif n'est pas ce que nous espérons avoir, après des années de discussion», a-t-il déploré.

«Le montant proposé est lamentablement faible. C'est dérisoire», a dénoncé de son côté la déléguée de l'Inde qui s'est opposée à l'adoption de l'accord. Même son de cloche de la part du chef des négociateurs du groupe africain qui juge cet engagement financier de «trop faible». Même la France, allant à rebours du commissaire

européen et de la présidente de la Commission européenne qui ont, eux, salué cet accord qu'ils estiment «marquer une nouvelle ère pour la coopération et le financement de la lutte contre le changement climatique», juge l'accord «décevant» et «pas à la hauteur des enjeux». En tout cas, même si cet accord ne répond pas aux attentes et suscite des sentiments mitigés, il doit, comme le soutient le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, être honoré dans son intégralité et dans les délais.

«Les engagements doivent être rapidement transformés en argent liquide. Tous les pays doivent s'unir pour veiller à ce que la fourchette haute de ce nouvel objectif soit atteinte.» a-t-il déclaré dans ce sens.

B.B.

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED SMAÏN

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille du journaliste à la retraite Mohamed Smaïn, décédé samedi à l'âge de 72 ans. «La Direction générale de la communication à la Présidence de la Répu-

blique a appris avec une immense tristesse le décès de l'éminent journaliste à la retraite et ancien Rédacteur en chef du quotidien public «El Djoumhouria», Mohamed Smaïn», lit-on dans le message de condoléances. En cette pénible épreuve, la Direction générale de la communication «présente ses sincères

condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis. «A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons».

SI ELLE NE LE FAISAIT PAS, IL Y AURAIT UN ANTÉCÉDENT DE NON-RESPECT DE L'OBLIGATION LÉGALE

L'UE appelée à appliquer la décision de la CPI

Les Etats membres de l'Union européenne (UE) sont tenus d'appliquer les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre de deux responsables de l'entité sioniste, a déclaré samedi soir Josep Borrell, haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

"Les Etats qui ont signé la Convention de Rome sont tenus d'appliquer la décision de la Cour. Ce n'est pas facultatif", a déclaré M. Borrell à l'issue d'un atelier organisé à Nicosie (Chypre) où il effectuait une visite officielle dans le cadre d'un périple régional. M. Borrell a insisté: "Les mandats d'arrêt émis par la Cour doivent être exécutés par tous les membres de l'UE. Et s'ils ne le faisaient pas, il y aurait un cas juridique de non-respect de l'obligation légale". Après Chypre, M. Borrell se rendra au Liban dimanche dans le cadre de sa tournée au Moyen-Orient, pour une série d'entretiens bilatéraux avec des dirigeants libanais et des représentants des Nations unies. Jeudi dernier, la CPI avait émis deux mandats d'arrêt internationaux contre le "chef du gouvernement" d'occupation sioniste, le dénommé Benjamin Netanyahu et son ancien "ministre" de la Défense, Yoav Gallant, pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la bande de Ghaza où l'agression sioniste génocidaire se poursuit depuis le 7 octobre 2023, faisant jusque-là, au moins 44.211 mar-

tyrs et 104.567 blessés, pour la plupart des femmes et des enfants. La Suisse, un Etat qui n'est pas membre, envisagerait d'arrêter Netanyahu et Gallant «en principe» en vertu des mandats de la CPI. L'Office fédéral de la justice (OFJ) en Suisse a confirmé que le pays respectera ses engagements de coopération avec la Cour pénale internationale (CPI) concernant l'arrestation de 2 responsables sionistes, suite à l'émission d'un mandat d'arrêt international. Dans une déclaration aux médias, l'OFJ a précisé que « la Suisse devrait en principe arrêter Netanyahu à son arrivée éventuelle en Suisse », notant qu'une telle mesure sera notamment applicable une fois que la CPI aurait transmis une demande d'arrestation à la Confédération helvétique. L'Union européenne (UE) a également exhorté les Etats signataires du Statut de Rome à se conformer aux décisions de la CPI, qui a émis des mandats d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité liés aux événements survenus dans la bande de Ghaza. Josep Borrell, le Haut représentant de l'UE pour les affaires étran-



gères, a souligné que ces décisions sont contraignantes pour tous les Etats membres de l'UE. Sur le même sujet, Ali Khamenei a insisté sur la nécessité de poursuivre tous les responsables sionistes par la Cour pénale internationale (CPI) pour leurs crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le guide suprême de la révolution islamique iranienne, s'expri-

mait contre les crimes perpétrés dans la bande de Ghaza, en proie à une agression génocidaire sioniste depuis plus d'un an. Dans un message publié sur les réseaux sociaux et repris dimanche par l'agence de presse iranienne IRNA, Khamenei a écrit : « Tous les responsables politiques et militaires (de l'entité sioniste) doivent être poursuivis par la CPI pour leurs

crimes de guerre et contre l'humanité dans la bande de Ghaza ». La CPI a émis jeudi deux mandats d'arrêt contre le « chef du gouvernement » de l'entité sioniste, et son ancien ministre de la Défense pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et d'avoir utilisé la famine comme arme de guerre contre les Palestiniens à Ghaza.

Y.B.

Une délégation du parlement iranien en visite à Alger

Une délégation de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère du Conseil de la Choura islamique iranien, conduite par le président de la Commission, Ibrahim Azizi, est arrivée en Algérie pour une visite de trois jours,

indique dimanche un communiqué de l'Assemblée nationale populaire (APN). La délégation a été accueillie à son arrivée dans la nuit de samedi à dimanche à l'Aéroport international Houari-Boumediène, par le président de la Commission

des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, le député Mohamed Khouane, et le président du groupe d'amitié parlementaire "Algérie-Iran", le député Moussa Kharfi, ajoute le communiqué.

OPÉRATION SIONISTE À KHIAM, LIBAN

Elle est accompagnée de frappes aériennes, d'explosions et de bombardements.

Cette ville, du sud du Liban, a connu une nuit des plus difficiles et des plus violentes depuis le début de l'invasion terrestre, selon l'Agence nationale d'information (ANI). L'artillerie sioniste a bombardé divers quartiers alors que son aviation a mené plus d'une frappe, poursuit l'Agence précisant que ces attaques ont causé d'énormes destructions dans les quartiers de Khiam. Des maisons et des commerces ont également été minés, d'après cette source qui affirme qu'un quartier entier, situé à l'est de la ville, a été détruit. D'après ANI, certains habitants de la région ont reçu des appels téléphoniques de l'armée sioniste via un répondeur automatique, les avertissant de ne pas se trouver dans les zones surplombant leurs lieux de résidence. Les sionistes auraient également menacé, lors de ces appels, que toute personne prenant des photos serait considérée comme une cible. À Deir Mimas, l'armée ennemie a mené plusieurs opérations d'explosion sous le monastère de Saint Mima. Son aviation a frappé la vallée ainsi que les montagnes environnantes sur les rives du fleuve Litani et sous le château de Beaufort, a également rapporté ANI dimanche. Par ailleurs, l'aviation sioniste a mené une frappe sur Yohmor Chkif,

détruisant une maison. L'ennemi sioniste a, en outre, bombardé l'axe de Chamaa et Tayr Harfatandis que l'aviation de reconnaissance et les drones survolent l'endroit, d'après l'Agence.

L'agression subie par la ville de Nabatiyeh dans la nuit de samedi à dimanche a entraîné la destruction d'une maison dans le quartier chrétien, après qu'elle a été ciblée par les avions de chasse, rapporte encore ANI ajoutant que cette attaque a causé d'importants dégâts à l'église de Notre-Dame de l'Assomption,

à la maison paroissiale, ainsi qu'aux maisons voisines.

PLUS DE 50 MARTYRS SAMEDI

Plus de 50 personnes sont tombées en martyres, samedi, dans des frappes sionistes sur plusieurs régions du pays, selon le ministère libanais de la Santé. Avant l'aube, des frappes sionistes ont détruit un immeuble dans le quartier de Basta, en plein cœur de Beyrouth, provoquant un énorme cratère. Selon le Ministère, au moins 20 martyrs ont été

recensés en soirée et 66 blessés, précisant qu'il s'agissait d'un bilan provisoire. Au moins 38 personnes sont, par ailleurs, tombées en martyres dans des frappes sionistes dans l'est et le sud du Liban, selon le ministère libanais de la Santé.

Depuis le 8 octobre 2023, plus de 3.670 personnes sont tombées en martyres au Liban, selon le ministère de la Santé, la plupart depuis le 23 septembre dernier. Environ 1.5 million de personnes ont également été déplacées.

Des frappes sionistes font 7 martyrs dans la bande de Ghaza

Des frappes sionistes font 7 martyrs dans la bande de Ghaza, selon l'agence de presse palestinienne Wafa. Parmi les victimes, on compte 4 enfants, et plusieurs autres ont été blessés dans les camps d'Al Maghazi et d'Al Bureij, situés au cœur de Ghaza. 2 enfants ont perdu la vie à la suite du bombardement d'une maison dans le camp d'Al Maghazi, tandis qu'un autre martyr et 3 blessés ont été rapportés après qu'un drone a attaqué une tente abritant des personnes déplacées dans le même camp. De plus, 4 Palestiniens, dont 2

sœurs, ont été tués dans un bombardement sur une maison dans le camp de Bureij, laissant leur mère et 2 autres filles grièvement blessées. Au nord-ouest de la ville de Ghaza, des équipes de secours ont récupéré les corps de 2 martyrs dans la région d'Al Saftawi, alors que les forces sionistes ont ouvert le feu à balles réelles dans plusieurs localités à l'est de Khan Younes, au sud de Ghaza. D'autres Palestiniens ont également été blessés, certains gravement, après que les forces sionistes ont ciblé un rassemblement près de l'école Al

Aqqad à Khirbet Al Adas, au nord de Rafah. Samedi soir, l'armée sioniste a de nouveau attaqué l'hôpital Kamal Adwan à Beit Lahia, au nord de Ghaza, bombardant la principale station d'oxygène et blessant plusieurs membres du personnel médical. Depuis le 7 octobre 2023, les forces sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza par voie terrestre, maritime et aérienne, faisant 44.176 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 104 473 blessés, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres.

Timbre (9+1), le premier timbre-postal de l'Algérie indépendante



pays. Algérie poste a choisi cette fois-ci, le Timbre (9+1), le premier timbre-postal de l'Algérie indépendante. Il a été publié le 1er novembre 1962, à l'occasion du huitième anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération. Ce timbre est porteur d'un message fort, puisqu'il est le premier timbre à écrire sur ses tranches en lettres arabes : « La République Algérienne Démocratique et Populaire », en plus du continent africain et d'une main levant le drapeau algérien. Il affiche fièrement l'identité nationale et l'affiliation à l'État algérien. L'intégralité de cette édition a été vendue dans les deux heures qui ont suivi sa présentation, ce qui met en évidence l'ampleur de l'attachement du peuple algérien à tout ce qui symbolise la souveraineté nationale. Connaissez-vous l'histoire de ce timbre?

Algérie poste, dans ces récentes publications sur sa page facebook officiel, a voulu rendre hommage aux anciens timbres qui ont marqué l'histoire du

L'AADL prolonge le délai de paiement des loyers du mois d'octobre

Bonne nouvelle pour les souscripteurs AADL ! Gest-immo, filiale de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), a annoncé le prolongement du délai de paiement des loyers au profit des locataires des logements AADL.

Dans un communiqué, la Direction de la gestion immobilière « AADL » a annoncé que tous les locataires bénéficiant des logements locatifs, qui n'ont pas payé leur loyer mensuel du mois d'octobre, que le délai de paiement de la facture de loyer a été prolongé jusqu'au jeudi 28 novembre 2024.

Notons que la direction générale de Gest Immo, filiale de l'Agence Natio-



nale pour l'Amélioration et le Développement du Logement (AADL), a annoncé, récemment, l'ouverture de son premier centre de paiement électronique. Ce nouveau service permettra aux bénéficiaires du programme de location-vente de régler leurs

mensualités en ligne, offrant ainsi une solution moderne et rapide pour le paiement des redevances. Avec cette initiative, Gest immo cherche à simplifier les démarches administratives et à améliorer le confort des citoyens, tout en facilitant la gestion immobilière.

Huawei vise 100 000 applications sur Harmony OS d'ici 6 à 12 mois

Le groupe chinois Huawei, placé sur la liste noire des Etats-Unis, a annoncé samedi qu'il visait à produire 100.000 applications pour son système d'exploitation Harmony dans les mois à venir, dans le but de mobiliser une aide massive pour parvenir à son autonomie.

Le géant de la technologie possède plus de 15 000 applications basées sur Harmony qui peuvent répondre aux besoins de base des consommateurs, mais l'écosystème nécessite des applications plus personnalisées et plus spécialisées, a déclaré le président de Huawei, Xu Zhijun, lors d'une conférence samedi. L'objectif ambitieux de cette application souligne l'urgence de développer des tech-



nologies locales alors que la Chine est confrontée à de fortes tensions avec les États-Unis dans des domaines allant du commerce à la technologie, tandis que le président élu Donald Trump menace de se montrer plus dur envers la Chine.

Huawei a lancé son système d'exploitation il y a

cinq ans, après que les sanctions américaines ont mis fin au support du système Android de Google. L'entreprise basée à Shenzhen, qui vend des produits allant des smartphones aux ordinateurs portables, a ensuite développé une version open source du système Harmony.

Le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banque fixé à 7 500 Euros

Dorénavant, les voyageurs résidents et non-résidents sortant d'Algérie sont autorisés à exporter un montant maximum en espèces égal à sept mille cinq cent (7 500) Euros ou son équivalent dans une autre monnaie étrangère au titre de chaque année civile, sous réserve de la présentation d'un avis de débit bancaire pour tout prélèvement dépassant les seuils de déclaration définis par la réglementation en vigueur, effectué sur un compte devise ouvert en Algérie: tout montant couvert par une

autorisation de change de la Banque d'Algérie; les cartes bancaires internationales. C'est ce qui ressort du nouveau règlement qui a pour objet de modifier et de compléter les dispositions du règlement n° 16-02 du 13 Rajab 1437 correspondant au 21 avril 2016 fixant le seuil de déclaration d'importation et d'exportation de billets de banque et/ou d'instruments négociables libellés en monnaies étrangères librement convertibles, par les résidents et les non-résidents.

Les prix de l'Or et du café flambent!

Le prix de l'or est remonté cette semaine. Le cours du métal jaune a repris près de 6% en sept jours, après avoir perdu quasiment 9% depuis fin octobre.

A cette période, les investisseurs avaient revu leurs paris, en projetant un ralentissement des baisses de taux américains, en raison d'un possible regain de l'inflation sous la présidence de Donald Trump. Ils avaient en conséquence préféré se tourner vers le dollar et les rendements

obligataires américains, actifs concurrents de l'or. Vendredi, vers 18H35 GMT (19H35 à Paris), l'once d'or s'échangeait à 2.710,54 dollars, contre 2.563,25 dollars sept jours plus tôt à la clôture.

Les cours du café se sont enflammés cette semaine, jusqu'à toucher un record depuis plus de 14 ans à New York, à plus de 300 cents la livre, en raison d'une offre affaiblie, en particulier depuis le Brésil.

L'OMS ajoute le vaccin LC16m8 contre la mpox

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a accordé une autorisation d'utilisation d'urgence (protocole EUL) au vaccin LC16m8 (en anglais), soit le deuxième vaccin contre la mpox à être approuvé par l'OMS après la déclaration par le Directeur général selon laquelle la variole simienne constituait une urgence de santé publique de por-

tée internationale, le 14 août 2024. Cette décision devrait faciliter un accès accru et rapide aux vaccins dans les communautés où les flambées de mpox sont en hausse. En 2024, des cas ont été signalés dans 80 pays, dont 19 pays d'Afrique, sur la base des données au 31 octobre 2024 (en anglais). La République démocratique du Congo, le pays

le plus durement touché, a enregistré une grande majorité de cas suspects - plus de 39 000 - ainsi que plus de 1000 décès. Le vaccin LC16m8 a été développé et fabriqué par KM Biologics au Japon. Le Groupe consultatif technique pour l'autorisation d'utilisation d'urgence des vaccins s'est réuni pour discuter des résultats de l'examen du vac-

cin LC16m8, y compris les évaluations de l'adéquation du produit et du programme. Le Groupe consultatif technique a recommandé l'utilisation du vaccin (en anglais) chez les personnes de plus d'un an sous forme de dose unique, au moyen d'une technique de piqûres multiples à l'aide d'une aiguille bifurquée.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SESSION 2025

Début des inscriptions mardi

Les inscriptions aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (fin du cycle secondaire), pour la session 2025, débuteront officiellement mardi 26 novembre 2024 à huit heures (08:00) et s'étaleront jusqu'au mercredi 25 décembre 2024, à minuit (00:00)". Une durée d'un (01) mois est accordée, ainsi, aux concernés pour s'inscrire.

Il s'agit d'une inscription en ligne, selon un communiqué rendu public dimanche, par le ministère de l'Education nationale en direction de l'ensemble des élèves scolarisés dans les établissements publics et privés et leurs parents, ainsi que des candidats libres.

L'opération consiste, en effet, à remplir le formulaire d'inscription électronique disponible via le système d'information du ministère et sur les sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) sans soumettre aucun dossier papier.

Les inscriptions s'effectueront comme suit :

Concernant les candidats scolarisés, la démarche s'effectue au niveau des établissements scolaires via la plateforme numérique du système d'information du secteur où il incombe aux



"chefs de ces établissements (l'administration) de procéder à l'inscription des élèves concernés par ces deux examens".

Quant aux candidats libres, la procédure d'inscription s'effectue "en remplissant le formulaire électronique disponible sur les sites web de l'ONEC, <https://bem.onec.dz> pour le BEM et <https://bac.onec.dz> pour le Baccalauréat, ajoute la même source.

Le ministère recommande la création de comptes personnels pour chaque candidat, en gardant soigneusement les mots de passe. Ces comptes seront utili-

sés pour le paiement des droits d'inscription, la révision des données, le retrait des convocations et la consultation des résultats, et ce, comme suit:

Concernant les candidats scolarisés, "un compte individuel (nom d'utilisateur, mot de passe) est créé pour chaque élève.

Les parents peuvent obtenir les informations de ce compte via l'espace parents <https://awlya.education.gov.dz> ou par le biais de l'administration de l'établissement éducatif." Les candidats libres se chargent eux-mêmes de l'ouverture de leurs propres

comptes via les deux sites de l'ONEC selon le cas (nom d'utilisateur, mot de passe).

Le ministère a expliqué que les droits d'inscription "seront réglés uniquement via le service de paiement électronique, en utilisant la carte monétique "Edahabia" d'Algérie Poste, ainsi que le compte du candidat comme mentionné ci-dessus (nom d'utilisateur, mot de passe) en accédant aux sites suivants :

Pour les candidats scolarisés: via le lien <https://epay.education.gov.dz>,

Pour les candidats libres: via les deux sites de l'ONEC :

<https://bem.onec.dz> ou <https://bac.onec.dz>, selon le cas, a conclu le communiqué.

A rappeler que le problème rencontré à chaque fois par les élèves et les candidats est celui de la difficulté d'accéder à ces sites, en raison de leurs lenteurs, surtout si l'on sait qu'il s'agit de centaines de milliers de visites en même temps. Des requêtes ont été adressées par les parents d'élèves mais, en vain. Le ministère de l'Education et l'Onec sont plus que jamais interpellés pour remédier à ces problèmes de connexion. L. F.

Alger: mise en service de deux trémies souterraines à Bir Mourad Raïs

Les deux trémies souterraines adjacentes à la station multimodale de Bir Mourad Raïs, ont été ouvertes, hier, à la circulation, après l'achèvement des travaux lancés en juin dernier. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Ali Boulouba, et le SG de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, en présence des représentants des autorités locales. Le projet consiste en l'extension des deux tunnels existants, sur une longueur de plus de 300 mètres, de et vers Bir Mourad Raïs et Blida (RN 1), et allant de Dar el Beida à Blida (RN1), et en la réhabilitation des routes et accès adjacents, ce qui permet de désengorger le trafic routier au niveau de ce point qui connaît un encombrement important tout au long de l'année. Selon les explications fournies par les représentants de l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), le projet prévoit également des travaux d'aménagement extérieur, et un passage réservé aux piétons, dont la réalisation touche à sa fin. Dans ce cadre, le SG du ministère a précisé que "ce projet intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour le désengorgement du trafic routier dans les

grandes villes, dont la capitale Alger", et s'inscrit aussi dans le cadre de la stratégie du secteur des travaux publics visant à éradiquer les points noirs, à travers des solutions adéquates, telles que la réalisation de routes et leur jonction aux axes principaux, se félicitant "du rythme accéléré qu'ont connu les travaux de ce projet, qui a été réceptionné avant les délais fixés". De son côté, le SG de la wilaya d'Alger, a salué les efforts des responsables de ce projet, dont la réalisation a été effectuée à une cadence accélérée, les travaux des deux trémies ayant été achevés en l'espace de 4 mois, contrairement aux prévisions (12 mois), et ce grâce au recours au système de travail 3x8. Il a, à cet égard, indiqué que d'autres travaux d'aménagement au niveau de ce point seront prochainement lancés, dont le projet d'élargissement de l'axe routier au niveau de la cité des sources, en provenance de Dar el Beida, vers Ben Aknoun et Bir Mourad Raïs, pour plus de fluidité. Les usagers de cet axe routier, ont pour leur part, exprimé leur satisfaction quant à l'entrée en service des deux trémies, notamment après la pression enregistrée au niveau de cette zone, avant et pendant les travaux, considérant que le projet contribuera grandement à améliorer la fluidité du trafic routier.

« LES JEUNES ENTREPRENEURS... PARI DE L'ALGÉRIE TRIOMPHANTE »

Thème d'une journée d'étude à Alger

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'étude à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat sous le thème "Les jeunes entrepreneurs... pari de l'Algérie triomphante". "Dans le but d'ancrer la culture de l'entrepreneuriat, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a créé 118 incubateurs, 107 centres de développement entrepreneurial, 91 centres d'appui technologique et d'innovation, 55 maisons d'intelligence artificielle, ainsi que 63 laboratoires de fabrication", a précisé le président de la Commission nationale de coordination et de suivi de l'innovation et des incubateurs universitaires au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ahmed Mir lors de cette journée d'étude organisée à l'Université d'Alger 3. "Le secteur, en collaboration avec ses partenaires, poursuit ses efforts pour maintenir son leadership dans le domaine de l'entrepreneuriat, et partant réaliser l'objectif du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune consistant à créer 20.000 startups à l'horizon 2029", a-t-il ajouté. Pour sa part, le vice-président du CSJ,

Salah Korichi a souligné l'attachement du Conseil à renforcer la coopération avec le secteur de l'enseignement supérieur au service des jeunes et des étudiants, tout en développant leurs compétences. Dans ce contexte, il s'est félicité des étapes franchies par le secteur de l'Enseignement supérieur pour diffuser la culture entrepreneuriale et permettre aux étudiants d'accéder au monde des affaires, au lieu d'attendre l'embauche. De son côté, le directeur de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, a rappelé la présence de directions et d'annexes de l'Agence au niveau de toutes les wilayas, avec 800 accompagnateurs et formateurs chargés d'accompagner les jeunes et les étudiants à créer leurs projets, via les services du financement bilatéral et trilatéral. Des intervenants à cette journée d'étude ont souligné l'importance de placer les startups et les micro-entreprises sous la houlette de l'enseignement supérieur, et ce en tant que mécanisme d'insertion des jeunes dans le tissu économique afin de développer le monde de l'entrepreneuriat et créer ainsi un tissu économique solide, à travers le financement et l'accompagnement.

Avec APS

INVESTISSEMENT ÉTRANGER

L'Algérie, une destination prometteuse

L'Algérie a mis en place diverses mesures et garanties pour encourager les investissements, nationaux ou étrangers, et favoriser le développement économique du pays. Ces initiatives visent à attirer les investisseurs nationaux et étrangers en offrant des incitations fiscales, des facilités administratives et des garanties pour assurer la sécurité des investissements.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de promotion des investissements lancé par le Ministère des Affaires Étrangères et de la Communauté Nationale à l'Étranger, en collaboration avec l'Union Européenne, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) représentée par Mme Khechai Imane, Responsable des Etudes par intérim, a participé à la période du 18 au 23 novembre 2024, à une mission de prospection en Hongrie, en République tchèque et en Pologne, dans le but de renforcer l'attractivité de l'Algérie en tant que destination d'investissement prometteuse et d'attirer les investissements directs européens en Algérie.

"La première étape a été la Hongrie, qui a vu l'organisation d'un forum d'affaires à l'Agence hongroise de promotion des exportations, où ont été mises en avant les récentes réformes économiques en Algérie, notamment celles liées à la facilitation et à la promotion des investissements et du droit immobilier", indique l'AAPI dans un communiqué.

En République tchèque, ajoutent-on, la délégation de l'Union européenne, en coopération avec la Chambre tchèque de commerce et d'industrie, a organisé un symposium de haut niveau intitulé "Stimulation des investissements étrangers en Algérie", en présence du secrétaire d'État au ministère tchèque du Commerce et de



l'Industrie et des entreprises tchèques et algériennes.

En Pologne, les efforts se sont concentrés sur la visite de la zone économique spéciale de Katowice et sur la manière d'organiser et d'y mener le travail. Une visite sur le terrain a été effectuée dans la zone industrielle de Roja et les travaux de l'une des principales usines de l'industrie de l'aluminium ont été réalisés. Cette visite a permis de mettre en valeur les avantages compétitifs de

l'Algérie. En effet, l'Algérie a mis en place diverses mesures et garanties pour encourager les investissements, nationaux ou étrangers, et favoriser le développement économique du pays. Ces initiatives visent à attirer les investisseurs nationaux et étrangers en offrant des incitations fiscales, des facilités administratives et des garanties pour assurer la sécurité des investissements. Parmi les principales mesures et garanties d'encouragement des investis-

sements en Algérie on trouve le Code des Investissements. L'Algérie dispose d'un Code des Investissements qui définit les conditions d'investissement, les droits et obligations des investisseurs, ainsi que les avantages dont ils peuvent bénéficier. Ce code vise à simplifier les procédures administratives et à offrir des garanties aux investisseurs. L'Algérie assure la protection des investissements par le biais de traités bilatéraux et multilatéraux. Ces accords offrent des

garanties contre l'expropriation injustifiée, assurent la libre transférabilité des fonds, et permettent le règlement des différends par des mécanismes internationaux.

Aussi, l'Algérie s'engage à assurer la sécurité juridique des investisseurs. Des réformes ont été entreprises pour renforcer le cadre légal et réglementaire entourant les investissements, fournissant ainsi un environnement prévisible et stable.

Inès B.

OUVERTURE, HIER, DU 20E SALON INTERNATIONAL DES TRAVAUX PUBLICS

22 entreprises étrangères au rendez-vous

La 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), a été lancée hier au Palais des expositions d'Alger, avec la participation de 232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal, institutions algériennes et étrangères. L'ouverture de cette édition a été supervisée par le secrétaire général du ministère des Travaux publics, Ali Boulerbah, en présence des cadres du ministère et des chefs des directeurs généraux des groupes économiques publics. Organisée par le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, en partenariat avec «Algeria Expo», filiale du groupe de la Société Algérienne des Foires et des Exportations (SAFEX), cette édition accueillera «232 entreprises, dont 22 étrangères provenant de Chine, Italie, Turquie, Pologne, Allemagne et Portugal», selon un communiqué du ministère des travaux publics. Le pavillon central du Salon sera un espace d'échanges entre professionnels et industriels nationaux et étrangers, avec une superficie totale d'exposition de 9.211 mètres carrés, note la même source. Ce Salon constitue «un espace pour exposer les technologies et services des entreprises nationales et étrangères, établir des partenariats avec différents bureaux d'études internationaux pour la réalisation de grands projets et échanger des expériences dans différentes spécialités représentées lors de cette édition», selon le communiqué. Parmi les principaux domaines abordés, le communiqué cite les nouvelles techniques

de construction dans les travaux publics et infrastructures de base, les équipements d'infrastructures de base, la signalisation routière, ferroviaire, maritime et aéroportuaire, ainsi que les outils de préparation et de contrôle des matériaux pour les routes, voies ferrées et infrastructures de base. Les équipements de levage, de manutention et les outils destinés aux chantiers des travaux publics seront également exposés. L'espace d'exposition inclue des spécialités telles que la topographie, la métrologie, le contrôle de la qualité des matériaux, l'ingénierie, la recherche, le développement, la protec-

tion et la surveillance, le système d'information, les télécommunications et les nouvelles technologies, les produits de peinture et de revêtement, ainsi que les produits innovants. Des établissements de formation et des organisations professionnelles seront également présents. L'événement connaîtra également l'organisation de trois journées d'étude. La première animée par l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), portera sur «les produits innovants: durabilité de l'infrastructure». La seconde, organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des

investissements ferroviaires (ANESRIF), abordera le thème: «Transport ferroviaire, transition vers une mobilité intelligente et durable».

Quant à la troisième, elle sera organisée par le Groupe public de construction ferroviaire (GPCF), intitulée «Investissements publics...la vitrine du ferroviaire». L'événement, ouvert au public de 10h00 à 18h00 pendant quatre jours, sera également marqué par la signature de 5 mémorandums d'entente entre des entreprises nationales dans les domaines de la formation continue et du BTP, a conclu la même source.

I.B.

Arkab reçoit une délégation du Réseau parlementaire des jeunes

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a reçu, samedi à Alger, une délégation du Réseau parlementaire des jeunes à l'Assemblée populaire nationale (APN), pour s'enquérir des préoccupations des jeunes en lien avec le secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère dans le cadre du renforcement du dialogue avec les différents acteurs nationaux, le président du Réseau,

Abdeslam Bachagha, la vice-présidente, Souhila Chekchak, et les membres Abdellbasset Gharbi, Ammar Oulmi, Fatma Zohra Hadji et Ismail Brahimi, ont adressé "leurs félicitations à M. Arkab pour le renouvellement de la confiance en sa personne", lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions au service de la patrie et des citoyens", selon la même source. Après avoir salué l'intérêt majeur accordé par le Gouvernement aux jeunes, la délégation a passé en revue les objectifs du Réseau,

notamment le renforcement du rôle de cette catégorie dans les différents domaines de la vie politique, économique et sociale. Le Réseau tend à "introduire de nouvelles pratiques dans le travail parlementaire" et à "offrir de nouvelles perspectives et opportunités aux jeunes en matière d'emploi, de formation et de création de PME", selon la même source. Les discussions ont également porté, lors de cette rencontre, sur les opportunités offertes aux jeunes dans le secteur de

l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, notamment aux diplômés de l'enseignement supérieur, en matière de création d'entreprises et de participation aux activités du secteur.

La rencontre a, par ailleurs, permis d'aborder d'autres questions telles que les possibilités d'emploi des jeunes dans les établissements du secteur et les préoccupations locales en lien avec les programmes du secteur dans le domaine du raccordement aux réseaux électrique et de gaz dans certaines régions.

DOTATION DES FOYERS DE DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE

Lancement de la seconde phase de l'opération à Jijel et Annaba

Parallèlement au lancement de l'opération dans les deux wilayas, deux caravanes de sensibilisation aux risques de monoxyde de carbone ont été mises en branle et sillonneront les diverses communes des deux wilayas à l'initiative des directions locales de distribution de l'électricité et du gaz avec la participation des divers secteurs de la protection civile, la formation professionnelle, l'éducation, la jeunesse et des sports, la santé, les affaires religieuses et de l'action sociale.



La seconde phase de l'opération de dotation des foyers de détecteurs de monoxyde de carbone a été lancée samedi dans les deux wilayas de Jijel et Annaba dans le cadre de la prévention des risques liés au gaz naturel. A Jijel, le wali Ahmed Meguelati qui a présidé le lancement de l'opération dans la localité de Ghaboucha au 3ème km du chef-

lieu de wilaya a affirmé "la nécessité d'informer à l'avance les citoyens, au sujet de l'installation de ces détecteurs par le truchement des divers médias dont la radio locale, des écoles, des mosquées, de l'université et ainsi que dans les établissements accueillant le public, outre l'association de l'élément féminin à l'opération pour en assurer le succès". as moins de 80 détecteurs ont

été ainsi installés dans des foyers à Ghaboucha et l'opération sera poursuivie conformément au programme tracé par les services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz pour toucher les diverses communes, ont précisé à l'occasion les représentants de cette direction. L'installation des détecteurs a été également reprise samedi à la cité "5 juillet" du chef-lieu

de la wilaya d'Annaba dans le cadre de cette nouvelle phase de l'opération qui "cible l'installation de plus 110.000 détecteurs", a précisé Widad Bouhouche, chargée de communication à la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

La même source a précisé que l'opération qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase de la campagne nationale de prévention des risques liés au monoxyde de carbone et du mauvais usage du gaz, se poursuivra jusqu'au mois de juin prochain. Parallèlement au lancement de l'opération dans les deux wilayas, deux caravanes de sensibilisation aux risques de monoxyde de carbone ont été mises en branle et sillonneront les diverses communes des deux wilayas à l'initiative des directions locales de distribution de l'électricité et du gaz avec la participation des divers secteurs de la protection civile, la formation professionnelle, l'éducation, la jeunesse et des sports, la santé, les affaires religieuses et de l'action sociale.

ORAN

Sortie de trois promotions à l'école d'hôtellerie Eshra

L'école hôtelière d'Oran «ESHRA» a organisé, jeudi dernier, une cérémonie en l'honneur de 78 diplômés de trois promotions, en deux spécialités, à savoir les arts culinaires et la gestion hôtelière. Il s'agit des promotions trois, quatre et cinq, dont les étudiants se sont inscrits et ont évolué en pleine pandémie du Covid 19, a indiqué la Directrice générale de cet établissement de formation, Ouaras Mounira. «Cette sortie de promotion témoigne de la résilience de l'école et de ses élèves face à un contexte très particulier, soit le Covid 19», a-t-elle ajouté, en marge de la cérémonie. Les diplômés de ces deux spécialités sont attribués après un cursus de 24 mois, fait en alternance, 6 mois à l'école et 6 mois en entreprise hôtelière ou de restauration. «Si la remise de diplômes se tient aujourd'hui, 95% de ces étudiants diplômés sont déjà employés au sein de différentes structures, ce qui témoigne de la qualité de la formation», a-t-elle souligné.

MOSTAGANEM

Distribution de 280 LPL

La remise des clés de 280 logements publics locatifs (LPL) a débuté dans la commune d'Aïn Tedeles dans la wilaya de Mostaganem. C'est ce qu'a indiqué, un communiqué des services de la wilaya. Selon la même source, l'opération, qui se déroule en deux phases, a démarré à la fin de cette semaine avec la remise des clés de la première tranche comprenant 125 logements. La seconde phase, portant sur 155 unités, sera achevée la semaine prochaine. Les autorités locales

et les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour assurer le relogement des bénéficiaires dans de bonnes conditions, a fait savoir le communiqué. Auparavant, les mêmes services avaient procédé au tirage au sort pour la désignation des blocs et des étages des logements aux bénéficiaires de ce programme, réalisé dans le pôle urbain de la commune d'Aïn Tédélès, qui

comprend un total de 450 logements publics locatifs, a-t-on rappelé. Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem avait entamé, au début du mois de novembre, la distribution de 515 logements toutes formules confondues, ainsi que 1.431 décisions d'octroi d'aides à l'habitat rural. Cette opération comprend 215 logements location-vente (AADL), 160 logements promotionnels aidés (LPA) et 138 logements publics locatifs (LPL), a-t-on précisé.

MÉDÉA

Création de quarante-cinq lotissements sociaux

Quarante-cinq lotissements sociaux ont été créés au cours des trois dernières années à travers plusieurs communes de Médéa dans le cadre de la promotion de l'habitat rural, a-t-on appris hier auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Ces lotissements sont localisés dans douze communes relevant des daïras d'Azziz, Ain-Boucif, Chellalet-El-Adhaoura et Chahbounia et englobent pas moins de 2590 parcelles sociales, dont la totalité a été attribuée à des bénéficiaires issus

des communes concernées, a expliqué le Directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Rachid Seghir. Des travaux de viabilisation ont été lancés à travers un nombre important de ces lotissements sociaux afin d'améliorer le cadre de vie des futurs occupants des habitations en phase de réalisation sur ces sites, a-t-il dit. Deux autres lotissements sociaux sis dans les communes des daïras de Chahbounia et Chellalet-El-Adhaoura, composés de cent deux parcelles, sont également en cours

de création, portant à 47 le nombre total des lotissements sociaux mis à la disposition des citoyens, a fait savoir le même responsable. La superficie globale réservée aux 47 lotissements sociaux avoisine les 153 hectares et offre pas moins de 2692 parcelles sociales, a ajouté M. Seghir, précisant que toutes les dispositions ont été prises avec les responsables des collectivités concernées pour achever la viabilisation de l'ensemble des parcelles attribuées.

OUARGLA

LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

De nouveaux projets ont été lancés dans le secteur des ressources en eau dans la wilaya d'Ouargla, susceptibles de renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable (AEP), a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Parmi ces opérations dont le coup d'envoi a été donné récemment par les autorités de la wilaya, figurent un projet de réalisation d'un réservoir d'eau souterraine d'une capacité de 2.000 M3 dans le nouveau pôle urbain « El-Bakrat », commune de Ain-Beida, doté d'une station de pompage, a-t-on indiqué. Il s'agit également du lance-

ment des travaux de réalisation d'un château d'eau, d'une capacité de stockage de 1.000 M3, au niveau du quartier Saïd Outba -Est, dans la commune d'Ouargla, en sus d'un projet similaire dans le vieux Ksar de la même collectivité, a-t-on détaillé. D'autres chantiers ont été aussi lancés dans le secteur, dont notamment un projet d'une station de refroidissement d'eau potable au niveau de la cité Ennasr, banlieue ouest de la commune du chef lieu de la wilaya. Ce projet est destiné pour le refroidissement d'eau destinée à la consommation, ainsi que la protection des ins-

tallations de stockage dans la région. Pour rappel, la wilaya d'Ouargla dispose d'un réseau d'alimentation en eau potable global long de 1.421 km, dont 1.347 km de réseau de distribution, et 74 km de réseau d'adduction d'eau. Le taux de raccordement au réseau d'AEP est de 98 % au niveau de cette wilaya, qui compte également plus de 80 installations de stockage d'eau d'une capacité totale dépassant les 76.000 M3, selon les données du secteur des ressources en eau. La wilaya dispose aussi d'un réseau d'assainissement long de 1.055 km, a-t-on fait savoir.

NÉCESSITÉ DE CRÉER DES UNITÉS DE SOINS POUR LA PRISE EN CHARGE DE L'AVC

«Chaque minute perdue, ce sont deux millions de neurones en moins»

Le diagnostic de l'AVC et la prise en charge rapide du patient contribuent à sauver des vies. D'où l'importance de créer des unités spécialisées où des médecins et des infirmiers doivent prendre en charge le patient dans un délai ne dépassant pas 4 heures et demie.

Amel B

Un accident vasculaire cérébral (AVC) survient lorsque la circulation sanguine vers une partie du cerveau est interrompue, privant les cellules d'oxygène. Il en existe deux types principaux : l'AVC ischémique, causé par un caillot bloquant un vaisseau sanguin, et l'AVC hémorragique, causé par la rupture d'un vaisseau sanguin dans le cerveau. Selon les experts, les facteurs de risque incluent l'hypertension, le tabagisme, le diabète, le cholestérol élevé et un mode de vie sédentaire. C'est pourquoi, il est crucial d'adopter certaines mesures pour réduire ces risques comme notamment miser sur une alimentation équilibrée, pratiquer une activité physique régulière, éviter le tabac et surveiller sa pression artérielle. Il est également primordial de reconnaître les signes d'un AVC, car une prise en charge rapide peut limiter les séquelles. On utilise souvent l'acronyme VITE : Visage paralysé (sourire asymétrique), incapacité à bouger un membre (faiblesse d'un bras), trouble de la parole (difficulté à parler ou à comprendre). Dès l'apparition de ces signes, il est impératif sans tarder, d'appeler les urgences. Autant de points abordés lors d'une journée de formation sur «la neurologie et l'accident vasculaire cérébral (AVC)», organisée jeudi au grand auditorium Omar-Assassi de l'université Mohamed-Khider de Biskra. A cette occasion, les participants ont appelé à la création «d'unités de soins spécialisées pour améliorer la prise en charge des patients atteints d'AVC». Le Pr Dounyazad Basti, chef du service de neurochirurgie au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a indiqué, dans son intervention, que «le diagnostic de l'AVC et la prise en charge rapide du patient peuvent



contribuer à lui sauver la vie». Elle a souligné, à ce propos, que le «nombre élevé» de cas d'AVC, qui «touche désormais les adultes et les jeunes, et non plus seulement les personnes âgées, nécessite des unités spécialisées où des médecins et des infirmiers doivent prendre en charge le patient dans un délai ne dépassant pas 4 heures et

demie». Considérant que les AVC représentent «la première cause d'invalidité et la troisième cause de décès en Algérie», cela nécessite également un personnel médical et paramédical qualifié, ayant reçu une formation spécialisée, pour diagnostiquer le mal avec précision et fournir un traitement rapide et efficace afin de sauver

la vie du patient», a-t-elle ajouté. De son côté, le Dr Radhia Ait Chaalal, du service de radiologie du CHU de Bab El Oued, à Alger, a souligné que l'établissement d'un diagnostic précis à l'aide d'équipements radiologiques modernes, pour s'assurer qu'une personne ayant subi un AVC n'est pas atteinte d'autres maladies, «constitue

une étape importante dans la prise en charge de cette pathologie, avec administration d'un traitement approprié avant la survenue de complications». Le Dr Okba Hassani, membre du bureau national du Syndicat national des praticiens de santé publique, a déclaré que le nombre croissant de cas d'AVC, qui ne concerne plus seulement les personnes âgées, et ses «graves complications» telles que l'invalidité, la paralysie et les difficultés d'élocution», appelle à «des efforts concertés pour prendre en charge les cas d'artères obstruées, supprimer le risque et éviter l'invalidité et ses conséquences, grâce à la présence d'unités de santé où le patient peut s'y rendre dans les plus brefs délais». Cette journée de formation, organisée par le bureau de wilaya du Syndicat national des praticiens de santé publique, en coordination avec la direction de la santé, la Société algérienne de neurologie et l'université Mohamed-Khider de Biskra, a réuni plus de 250 médecins venus de différentes régions du pays.

A.B.

ENDOMÉTRIOSE

Une étude révèle un risque légèrement accru de mortalité précoce

Près d'une femme sur dix souffre d'endométriose. Cette maladie se manifeste par de fortes douleurs au moment des règles et/ou par des troubles de la fertilité. Une vaste étude menée sur près de 100 000 infirmières américaines met en lumière un risque légèrement accru de mortalité précoce chez les patientes atteintes d'endométriose ou de fibromes utérins. Publiée dans le British Medical Journal (BMJ), cette recherche s'appuie sur plus de 30 ans de données pour analyser les liens entre ces pathologies gynécologiques et des complications de santé graves. Elle se repose sur la Nurses' Health Study, une cohorte regroupant des renseignements recueillis tous les deux ans depuis 1989.

Bien qu'elle ne permette pas d'établir un lien de causalité direct, la robustesse des données renforce les conclusions des chercheurs. En outre, ces travaux s'inscrivent dans un contexte où la santé féminine attire de plus en plus l'attention des scientifiques et des décideurs politiques. Les résultats de l'étude révèlent que les patientes souffrant d'endométriose ou de fibromes utérins sont davantage susceptibles de mourir avant 70 ans. Cet âge est le seuil considéré comme celui d'une mort prématurée, rapporte RTL. Pour l'endométriose, le risque de mortalité précoce est 1,19 fois supérieur à celui des femmes sans cette pathologie. Les fibromes utérins, bien que jugés bénins, augmentent

également ce risque, notamment en raison d'une prévalence accrue de certains cancers. L'endométriose, une pathologie qui touche environ 1 femme sur 10, se caractérise par la présence anormale de tissu endométrial en dehors de l'utérus. Bien qu'elle soit principalement associée à des douleurs menstruelles sévères et à des troubles de la fertilité, cette étude révèle un panel plus large de risques. Certaines affections pulmonaires semblent plus fréquentes chez les patientes atteintes. Les chercheurs insistent sur la nécessité de considérer ces comorbidités lors des consultations de routine, notamment auprès des médecins généralistes.

PRENDRE SOIN DE SA BOUCHE

Hygiène bucco-dentaire des tout-petits

Faire en sorte que les enfants aient une bonne hygiène bucco-dentaire est un défi. Tant de fois, cela représente un problème pendant l'enfance soit par peur de l'apparition de caries, soit par désir de dents fortes et saines. La santé bucco-dentaire des enfants implique les soins, les habitudes et le brossage de dents. Outre l'importance de l'application de fluor, il est très souvent conseillé de consulter un dentiste pédiatrique. Les soins dentaires commencent dès la naissance. Même si le bébé n'a pas de dents, la cavité buccale doit être nettoyée une fois par jour. Il est recommandé de profiter du moment du bain, d'utiliser un chiffon propre, imbibé d'eau ou un dé à coudre en silicone et de traiter ainsi les gencives, la langue, l'intérieur des joues et le palais. Dès que la

première dent temporaire ou "de lait" de l'enfant apparaît (généralement après l'âge de 6 mois), il est obligatoire de commencer l'hygiène bucco-dentaire deux fois par jour: le matin et, surtout, le soir. Le brossage des dents chez les enfants n'est efficace que s'il est effectué par un adulte. Cependant, comme il est nécessaire que le bébé et/ou l'enfant acquièrent l'habitude, il est recommandé qu'il joue au brossage de dents pendant une minute et que ce soit l'adulte qui fasse l'hygiène pendant une autre minute.

Les parents sont responsables de l'hygiène et du soin de la bouche du mineur jusqu'à ce qu'il ait les capacités motrices et l'autonomie nécessaires pour le faire. Cela se produit généralement entre 7 et 10 ans. Puis, jusqu'à l'adolescence, la

surveillance d'un adulte responsable est recommandée, principalement en brossage de nuit.

Selon l'organisation mondiale de la santé, on estime que près de 3,5 milliards de personnes sont touchées par des affections bucco-dentaires. Les caries non traitées des dents définitives constituent l'affection la plus courante selon le rapport sur la charge mondiale de morbidité 2021 (Global Burden of Disease 2021).

La plupart des affections bucco-dentaires sont en grande partie évitables et peuvent être traitées à un stade précoce. Il s'agit principalement des caries dentaires, des maladies parodontales, des chutes de dents et de cancer de la bouche. D'autres affections bucco-dentaires importantes du point de vue de la

santé publique sont les fentes labio-palatines, le noma (une infection gangréneuse sévère commençant dans la bouche, et qui observée surtout chez des enfants) et les traumatismes bucco-dentaires.

Il est possible de réduire la charge des maladies bucco-dentaires et des autres maladies non transmissibles par des interventions de santé publique ciblant leurs facteurs de risque communs, notamment promouvoir une alimentation équilibrée pauvre en sucres libres et riche en fruits et légumes, avec l'eau comme boisson principale, stopper la consommation de tabac sous toutes ses formes et adopter le brossage des dents deux fois par jour avec un dentifrice contenant du fluorure (entre 1000 et 1500 ppm).

LA ROUMANIE ÉLIT SON PRÉSIDENT

Vers la percée de l'extrême droite

Les Roumains ont commencé à voter dimanche au premier tour de la présidentielle dans un climat social tendu qui pourrait favoriser le candidat d'extrême droite et marquer un tournant nationaliste dans ce pays d'Europe orientale.

Parmi les 13 postulants, le chef du parti AUR (Alliance pour l'unité des Roumains) George Simion, 38 ans, apparaît en position de se qualifier pour le second tour selon les sondages qui le créditent de 15 à 19%, contre quelque 25% pour le favori, l'actuel Premier ministre social-démocrate (PSD) Marcel Ciolacu, 56 ans. Avec son discours passionné aux accents mystiques et conspirationnistes, M. Simion a capitalisé selon les experts sur la colère des Roumains appauvris par une inflation record (10% l'an dernier, 5,5% prévus en 2024). Son accession au deuxième tour le 8 décembre serait un coup de tonnerre dans ce loyal Etat membre de l'UE et de l'Otan de 19 millions d'habitants qui a jusqu'ici résisté aux postures nationalistes, se démarquant de la Hongrie ou de la Slovaquie. A Bucarest, Rodica, retraitée de

69 ans qui n'a pas voulu donner son nom de famille, est venue voter par un froid dimanche ensoleillé «pour de meilleures conditions de vie et pour la paix», disant avoir peur de la guerre dans l'Ukraine voisine. Après dix ans au pouvoir de Klaus Iohannis, fervent soutien de Kiev et inlassable avocat des valeurs européennes, ce scrutin est porteur de lourds enjeux, même si le poste de président est essentiellement protocolaire.

La Roumanie, partageant une frontière de 650 kilomètres avec l'Ukraine et bordée par la mer Noire, joue un rôle stratégique «vital», rappelle dans une étude le groupe de réflexion New Strategy Center. Tant pour l'Otan, dont elle abrite plus de 5.000 soldats, que pour le transit des céréales ukrainiennes. «La démocratie roumaine est en danger pour la première fois



depuis la chute du communisme en 1989», analyse pour l'AFP le politologue Cristian Parvulescu. Avec «une donne qui s'est compliquée» depuis la victoire de Donald Trump aux élections américaines.

George Simion, parfois coiffé d'une casquette rouge siglée Trump, ne cache par son admiration pour le milliardaire et espère profiter de ce vent favo-

nable aux courants ultra-conservateurs. Contre toute aide militaire à Kiev qui l'a banni pour ses activités «anti-ukrainiennes», contre «la bulle corrompue» de Bruxelles, contre les droits des LGBT+: le responsable coche toutes les cases d'une politique nationaliste, prônant une Roumanie «plus patriote». «Nous ne voulons plus être traités comme

des citoyens de seconde zone», martèle-t-il, déplorant que la Roumanie n'ait été dirigée que par «des lâches et des larbins» se pliant aux diktats extérieurs. S'il réalise un bon score, son parti AUR devrait bénéficier d'un effet de contagion aux législatives du 1er décembre, entre les deux tours de la présidentielle, pronostique M. Parvulescu.

PAKISTAN

Regain des violences sunnites-chiites

Deux jours après des attaques anti-chiites meurtrières, au moins 32 personnes ont été tuées dans de nouvelles violences confessionnelles hier, dans le nord-ouest du Pakistan, pays majoritairement sunnite. Depuis l'été, le conflit entre sunnites et chiites à Kourram, un district de la province de Khyber-Pakhtunkhwa frontalière de l'Afghanistan, a fait environ 150 morts, selon des sources concordantes, les hostilités reprenant à chaque fois malgré des trêves décrétées par des conseils tribaux (jirgas). Ces violences où s'entremêlent des différends tribaux, religieux et

fonctionnaires, sont récurrentes au Pakistan, où la minorité chiite se dit victime de longue date de discriminations et d'attaques, notamment à Kourram. Une dizaine d'assaillants avaient tiré, jeudi dernier, à vue sur deux convois transportant des familles chiites sous escorte policière dans cette région montagneuse. Au moins 43 personnes avaient été tuées et «11 blessés» se trouvent toujours dans un état «critique», selon les autorités. Vendredi soir, après une journée de cortèges funéraires sous haute tension à Kourram et de défilés de chiites dénonçant un

«bain de sang», «la situation s'est détériorée», a rapporté à l'AFP un haut-gradé de la police sur place. «Dans la soirée, des chiites en colère ont attaqué le marché de Bagan, principalement tenu par des sunnites», a-t-il affirmé. Et durant trois heures, «les assaillants munis d'armes légères et automatiques et d'obus de mortier ont tiré. Des sunnites ont répliqué». «Il n'y a plus rien qui peut être sauvé à Bagan, ni les magasins ni les maisons», a indiqué Malik Karim, un habitant des environs. Des témoins et des responsables rapportent que les assaillants ont

déversé vendredi soir des bidons d'essence sur des échoppes qui ont fini réduites en cendres. Les violences entre les communautés chiite et sunnite se sont poursuivies dans plusieurs endroits, hier, a annoncé un membre de l'administration locale, sous le couvert de l'anonymat. «Les derniers bilans font état de 32 morts : 14 sunnites et 18 chiites», a-t-il ajouté. Javed Ullah Mehsud, un autre membre de l'administration locale, a indiqué que «des centaines de magasins et de maisons ont été incendiés» dans le secteur du marché Bagan.

CONFLIT AU SOUDAN

L'armée soudanaise reprend le contrôle d'une capitale régionale

L'armée soudanaise a affirmé, hier, avoir repris le contrôle d'une capitale régionale clé située au sud de Khartoum, cinq mois après sa prise par les paramilitaires rivaux. Sinja, capitale de l'Etat de Sennar, représente un enjeu stratégique dans ce conflit qui oppose depuis 19 mois l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR).

La ville se situe sur une route stratégique reliant les zones contrôlées par l'armée dans l'est et le centre du Soudan. Elle a été «libérée (...) de la milice terroriste», a assuré l'armée, qui a également diffusé sur les réseaux sociaux des images filmées, selon elle, à l'intérieur de la principale base de la ville.

«Sinja est revenue dans les bras de la nation», s'est félicité dans un communiqué le ministre de l'Information du gouvernement soutenu par l'armée, Khaled al Aiser. Son bureau a précisé que le chef de l'armée et dirigeant de facto du pays, le général Abdel Fattah al Burhan, s'était rendu hier dans la ville de Sennar, à 60 kilomètres plus au

nord, pour «célébrer la libération de Sinja».

Les FSR, dirigées par le général Mohamed Hamdane Daglo, avaient pris les deux villes lors d'une offensive éclair en juin, provoquant la fuite de près de 726 000 civils, selon l'ONU. Des ONG ont rapporté que les habitants restés sur place avaient subi des exactions de la part des paramilitaires. Abdoullah al Hassan, un enseignant de Sinja âgé de 53 ans, a fait part à l'AFP de sa «joie indescriptible» après «des mois de terreur».

Les FSR sont également pointées du doigt pour des exécutions sommaires, violences sexuelles et pillages. Ces paramilitaires contrôlent la quasi-totalité de la région occidentale du Darfour, ainsi que de larges pans du Kordofan, au sud. Ils détiennent également une grande partie de la capitale Khartoum et l'Etat agricole clé d'Al Jazira, au sud. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts et contraint plus de 11 millions de personnes à fuir, selon l'ONU.

ROYAUME-UNI

La tempête Bert déclenche des alertes météo dans tout le pays

L'agence météorologique britannique, Met Office, a émis une série d'alertes météorologiques nationales, samedi, alors que la tempête Bert balaie le Royaume-Uni, apportant un «événement à risques multiples» avec de la neige, du verglas, des pluies abondantes et des vents violents. La tempête a déjà provoqué d'importantes perturbations dans les transports et augmenté les risques d'inondations, les autorités appelant à la prudence pour le week-end.

Avec des vents violents et d'importantes chutes de neige, la dépression a privé des dizaines de milliers de foyers d'électricité et perturbé les transports, samedi.

La tempête Bert, qui s'est abattue samedi 23 novembre sur le Royaume-Uni et l'Irlande, a fait au moins un mort en Angleterre. Dans le Hampshire, dans le sud du pays, un sexagénaire est mort après la chute d'une branche sur sa voiture. Les vents violents et les importantes chutes de neige causés par cette dépression ont aussi privé des dizaines de milliers de foyers d'électricité et ont perturbé les transports. Une centaine d'alertes aux inondations sont actuellement en vigueur en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse.

Dans l'après-midi de samedi, près de 4 000 foyers étaient privés d'électricité dans le

centre, le sud-ouest de l'Angleterre et le sud du Pays de Galles, et 27 000 personnes étaient également affectées dans le nord-est de l'Angleterre, le Yorkshire et le Lincolnshire, ont fait savoir les opérateurs du réseau électrique. En Angleterre, des chutes de neige allant jusqu'à 13 centimètres sont tombées dans certaines régions, avec des vents violents enregistrés à plus de 130 kilomètres à l'heure. Dans l'ouest et le nord-ouest de l'Irlande, 60 000 foyers, fermes et entreprises ont aussi été affectés par des pannes de courant, avait annoncé en début de matinée le fournisseur public irlandais ESB. Un porte-parole de l'organisation professionnelle britannique Energy Networks Association, Ross Easton, a prévenu que la situation pouvait encore se dégrader, car le «pire» de cette tempête hivernale «rest[ait] à venir».

De nombreuses routes, lignes de train ou de ferry ont dû être fermées. Des inondations ont touché l'ouest de l'Irlande et l'Irlande du Nord, qui ont été affectées en premier dans la soirée de vendredi. Jason Kelly, l'un des responsables du Met Office, l'agence météorologique britannique, a qualifié cette tempête d'événement à «risques multiples», avec un mélange de neige, de pluie et de vent pendant la majeure partie du week-end.

LES EN U 17 ET U 20 NE JOUERONT PAS LA CAF

Faut-il revoir la formation en Algérie ?

Les sélections U 17 et U 20 n'iront pas à la Coupe d'Afrique des Nations de ces catégories, après avoir raté le coche lors des tournois qualificatifs de la zone UNAF, disputés respectivement au Maroc et en Egypte.

Marouane A.

Ainsi, les cadets appelés communément U 17 ont terminé cette compétition avec un match nul face à leurs homologues marocains sur le score de 1-1. Nos capés avaient ouvert la marque à la 5e minute par Achouri et auraient pu même doubler la mise sans les nombreuses occasions ratées. L'adversaire parviendra à égaliser au retour des vestiaires, mais sans pour autant l'emporter, devant une équipe algérienne, bien en place.

Avec quatre points au compteur, la sélection nationale termine à l'avant dernière place du classement. Les poulains du sélectionneur national, Aziz Lahoussine peuvent nourrir des regrets, eux qui auraient pu vraiment prétendre à la qualification pour la prochaine phase finale de la CAN. Pour rappel,

les verts ont perdu de manière rageante face à la Tunisie sur le score de 1-0 après avoir dominé. Ils ont flanché ensuite contre l'Egypte avec une nouvelle défaite 2-1 avant de battre la Libye 3-2. De son côté, la sélection U 20 a été battue par la Tunisie (2/1), lors de la dernière journée des qualifications zone UNAF dans un disputé à El Ismaïlia. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Abdelhamid Naim (CSC, 76e) et Amanallah Mahrizi (90e+6e) pour la Tunisie, alors que l'Algérie avait égalisé par Islam Abassi (81e). Les "Verts", auteurs de deux nuls de rang contre l'Egypte (1-1) et le Maroc (1-1), sont éliminés de la course à la qualification avant la dernière rencontre face à la Libye, prévue mardi. L'Algérie avait échoué à se qualifier pour la dernière CAN-2023, disputée en Egypte et remportée par le Sénégal,



terminant à la 4e place au classement du tournoi de l'UNAF en Egypte, avec 2 points au compteur, sous la houlette de l'ancien sélectionneur Mohamed Lacet.

LA FAF DEVRA REVOIR SA POLITIQUE

Avec ces éliminations dans ces épreuves qualificatives à la CAN pour les catégories jeunes, nul doute que la FAF devra réviser sa politique concernant ces catégories, surtout qu'il n'est

pas normal qu'un pays-continent comme l'Algérie, avec un grand nombre de licenciés ne puisse pas disputer régulièrement les coupes d'Afrique en jeunes. Tout le monde sait que la formation reste très importante pour tout pays qui aspire à un développement de sa discipline, surtout qu'il faudra préparer la relève et ne pas attendre à chaque fois des cadeaux des centres de formation étrangers. Pourtant, des

anciens présidents de la FAF à l'image de Hedadj et ensuite Zetchi avaient trouvé la solution des Centres de formation de la Fédération qui avaient réussi à former un certain nombre de jeunes qui avaient fait le bonheur des clubs locaux et étrangers, avant que tout soit tombé comme un château de cartes, après que leurs successeurs ont tout arrêté, sous prétexte que cela est trop coûteux.

M.A.

LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE)

L'ES Sétif se rapproche du peloton de tête

L'ES Sétif a réalisé une des meilleures opérations de la 10e journée de Ligue 1 Mobilis, en se hissant à la cinquième place, après sa courte mais précieuse victoire chez l'Olympique Akbou (0-1), au moment où l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem ont été tenues en échec à domicile, respectivement par le NC Magra (2-2) et la JS Saoura (1-1). Il s'agit de la toute première victoire en déplacement de la saison pour l'Aigle noir, qui aurait pu l'emporter par un score plus lourd, n'étaient ces deux pénalties ratés au milieu de la deuxième mi-temps, respectivement par

Abderrahmane Bacha et Abdelaziz Moulay. L'Olympique Akbou, dont c'est la seconde défaite sur sa pelouse cette saison, a terminé le match à dix, après l'expulsion du défenseur Abdeldjalil Bahoussi, ayant écopé d'un carton rouge dans les arrêts de jeu de la rencontre (90e+3). Un précieux succès pour l'Entente, qui se hisse à la cinquième place du classement général en compagnie de son adversaire du jour Akbou, avec 14 points. Dans l'autre match au programme ce samedi, la JS Saoura est allée ramener le point du match nul de son déplacement à Mosta-

ganem contre l'ESM (1-1). Les Bécharois sous la conduite de leur nouvel entraîneur le Tunisien Mourad Okbi avaient trouvé le chemin des filets dès la 19e minute grâce à Ismaïl Saâdi, avant que Fouad Ghanem ne remette les pendules à l'heure à la 84e (1-1). Un score de parité qui n'arrange aucune des deux équipes qui se partagent la 10e place avec 11 points mais avec un match en plus à disputer pour la JSS contre le CR Belouizdad. Pour sa part, l'ASO Chlef peut se targuer d'être revenue de loin pour arracher le point du match nul contre le NC Magra

(2-2), car les visiteurs avaient mené un score à deux reprises (1-0, puis 2-1) avant de concéder l'égalisation sur le fil. Les deux buts des visiteurs ont été signés par Lakhel (2e) et Bouzekri (54e), alors que côté Chélifien, c'est l'attaquant Togolais Evra Agbagnou qui s'était offert un doublé (17e s.p, et 90e+2). Un semi-échec à domicile pour l'ASO, certes, mais sans grandes conséquences, puisque le club reste accroché à sa neuvième place, avec 12 points, alors que le NCM glisse à la 12e place, ex aequo avec le CR Belouizdad, avec 10 points pour chaque club.

LIGUE 2 AMATEUR (11E JOURNÉE)

Le MBR accroché à Batna, le RCK rejoint la JSMT

Le MB Rouissat, leader du groupe Centre-Est, s'est contenté du match nul (0-0) lors de son déplacement chez le CA Batna pour le compte de la 11e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi, alors que le RC Kouba, large vainqueur devant la JS El Biar (3-0), se hisse à la 2e place du groupe Centre-Ouest en compagnie de la JSM Tiaret. Malgré ce match nul, le MB Rouissat (26 pts) conserve le fauteuil de leader du groupe Centre-Est, mais se retrouve désormais sous la menace de l'USM El Harrach (2e, 22 pts), qui se déplacera dimanche chez le NRB Teleghma (11e, 12 pts).

Toujours invaincus depuis le début de la saison avec un bilan de six victoires et quatre matchs nuls, les Harrachis auront

l'occasion de réduire l'écart sur le leader face à une équipe difficile à manier à domicile. Sur la troisième marche du podium avec 21 points, l'USM Annaba a obtenu une victoire renversante devant l'Olympique Magrane (3-2) et reste au contact de Rouissat et El Harrach dans la course à l'accession. Embusqué derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 18 pts) a été accroché à domicile (0-0) par la JS Bordj Menaiel (15e, 7 pts), alors que la JSD Jijel (8e, 13 pts) a atomisé le MO Constantine (4-1), qui glisse à la septième position avec 14 unités. Cette contre performance du MOC a profité à l'US Chaouia, qui se hisse au sixième rang après son succès à domicile (2-0) devant le HB Chelghoum Laid (8e, 13 pts). Dans la dernière rencontre, dispu-

tée ce samedi, l'IRB Ouargla (8e, 13 pts) a battu (1-0) la lanterne rouge l'US Souf (5 pts). La 11e journée du groupe Centre-Est se poursuivra, dimanche (15h00), avec deux rencontres au programme : AS Khroub - MSP Batna (huis clos) et NRB Teleghma - USM El Harrach.

GRUPE CENTRE-OUEST : LE RC KOUBA DOMINE LA JS EL BIAR (3-0) ET REJOINT TIARET TIARET À LA DEUXIÈME PLACE

Dans la poule Centre-Ouest, la deuxième partie des matchs de la 11e journée, a été marquée par la large victoire du RC Kouba dans le derby algérois, qui l'opposait à la JS El Biar (3-0).

A la faveur de ce succès, le Raed rejoint la JSM Tiaret à la deuxième place du classement avec 20 points, alors que la JS El Biar glisse en sixième position avec 16 unités. Toujours dans le haut du classement, l'ASM Oran (4e, 19 pts) a battu difficilement le SC Mecheria (1-0) et reste en course pour l'accession. De son côté, la NA Hussein-Dey a obtenu une précieuse victoire, sa deuxième de la saison, en s'imposant devant le WA Mostaganem (1-0). Grâce à ce succès, le NAHD (12 pts) s'est extirpé de la zone de relégation, désormais occupée par le MCB Oued Sly (10 pts), le CR Témouchent (8 pts) et le SC Mecheria (4 pts). La 11e journée de la

poule Centre-Ouest, a débute vendredi, avec le faux pas du leader l'ES Ben Aknoun, accrochée par le MC Saida (0-0), tout comme son dauphin la JSM Tiaret, auteure d'un nul en déplacement contre le RC Arbaâ (1-1). En dépit de ce faux pas, l'Etoile de Ben Aknoun (23 points), toujours invaincue avec un bilan de six victoires et cinq matchs nuls, conserve son fauteuil de leader, devant le RCK et la JSM Tiaret (20 pts), qui a longtemps cru à la victoire avant d'encaisser l'égalisation du RC Arbaâ dans le temps additionnel (90e+6e). Avec ce nul, le MC Saida (12e, 12 pts) reste coincé dans le ventre mou du classement, tout comme le RC Arbaâ (10e, 13 pts). Derrière le duo de tête, le promu l'US Bechar Djedid a renoué avec le succès après deux défaites et un match nul, en dominant à domicile le MCB Oued Sly (3-1) et occupe la cinquième place du classement avec 17 points. Pour sa part, le GC Mascara (6e, 16 pts) s'est incliné (1-0) face à l'ESM Koléa, qui remonte au neuvième rang avec 14 points.

Dans la dernière rencontre disputée, vendredi, le SKAF Khemis Miliana (10e, 13 pts) qui vient de se séparer de son entraîneur Hocine Achiou, a battu (1-0) le CR Témouchent, plus que jamais en danger en occupant la 15e place avec huit points seulement au compteur.

JEUX AFRICAINS MILITAIRES-2024

L'EN remporte la médaille d'or en battant le Cameroun

La sélection nationale militaire de football a remportée une médaille d'or en battant son homologue du Cameroun sur le score d'un but à zéro (1-0) samedi, lors des Jeux Africains Militaires qu'abrite Abuja (Nigéria), finale de cette deuxième édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. L'unique but algérien a été inscrit par Marouane Ben-zid. 109 mn.

FRANCE

Marseille se relance à Lens

Deux semaines après une défaite indigne au Stade Vélodrome contre Auxerre, Marseille a rebondi à Lens (3-1), toujours en crise de confiance offensive, samedi soir lors de la douzième journée de Ligue 1.

Le succès au Stade Bollaert permet aux Olympiens de conforter leur troisième place (23 points), désormais inatteignable par Lille (quatrième, 19 pts) au terme de ce week-end de championnat, et de suivre le rythme de Paris (premier, 32 pts) et Monaco (26 pts). Brouillons et souvent dominés en première période, les Marseillais ont construit leur victoire en faisant preuve d'opportunisme au retour des vestiaires, pour répondre à la colère de leur entraîneur Roberto De Zerbi. Furieux de voir ses joueurs sombrer à domicile contre Auxerre (3-1) avant la trêve internationale de novembre, l'Italien s'était déclaré "prêt à partir" s'il était "le problème", avant d'assurer qu'il ne comptait pas démissionner. Mais pendant les 45 premières minutes, ces mots n'ont pas provoqué de réaction forte des Marseillais, positionné à trois ou cinq défenseurs selon les phases de jeu, avec Luis Henrique en piston droit, et Adrien Rabiot aux côtés de Mason Greenwood pour soutenir Neal Maupay, seul en pointe. Le club phocéen a d'abord été dépassé dans les intentions et la vitesse de jeu par les Lensois, puis mal-

droit, quand Maupay n'est pas parvenu à cadrer une frappe alors qu'il avait tout le temps d'ajuster Brice Samba (40e).

LENS TOUJOURS MALADROIT

Dans le vent froid de Bollaert, arrosé par une pluie tantôt fine, tantôt battante, c'est toutefois Lens qui a gagné le concours de maladresse. Les joueurs de l'Artois sont rongés par le même mal depuis le coup d'envoi de cette saison de Ligue 1: l'inefficacité offensive. Comme souvent, ils ont souvent joué avec beaucoup d'allant, démarrant la partie avec énergie, sans parvenir à convertir leurs efforts au score. Facundo Medina aurait pu ouvrir le score de la tête, mais sa reprise après un centre de Przemyslaw Frankowski a fui le cadre (26e).

Juste avant l'entracte, David Pereira da Costa, idéalement lancé en profondeur, a manqué de précision en frappant sur Géronimo Rulli, puis Mbala Nzola l'a imité. Quelques minutes plus tard, le buteur de 28 ans a cette fois choisi une passe qui n'a pas trouvé preneur alors qu'il était à bout portant, signe du manque de confiance des attaquants len-



sois. Les Sang et Or ont laissé passer leur chance, Marseille a saisi la sienne. Les Olympiens ont piqué dès le retour des vestiaires par Valentin Rongier, en conclusion de la première belle action offensive de l'OM, avec Maupay et Greenwood en passeurs (49e). Puis les visiteurs ont doublé le score à l'issue d'une contre-attaque encore très bien menée par Greenwood et Maupay, cette fois finie par

Luis Henrique devant Samba, impuissant (57e). En huit minutes, l'OM a mis la main sur ce match, et ne l'a plus jamais lâché. Marseille a tout de même tremblé, quand Angelo Fulgini a réduit le score (80e) puis servi Rémy Labeau-Lascary pour l'égalisation, avant que ce but ne soit refusé pour une faute lensoise au départ de l'action, devant la surface artésienne. Le public de Bollaert venait d'exul-

ter, au lieu de cela, il a regardé avec amertume Pierre-Émile Hojbjerg marquer ce coup franc dans la foulée (89e). Tant que le club du bassin minier ne règlera pas ses problèmes en attaque, il ne pourra espérer mieux que le milieu de tableau où il se trouve englué après cette défaite (huitième, 17 points). A l'inverse, Marseille a repris sa marche vers l'avant et reste solidement accroché au podium.

ANGLETERRE

Manchester City sombre dans la crise

Mais que se passe-t-il à Manchester City ? Le quadruple champion d'Angleterre en titre a complètement sombré samedi chez lui contre Tottenham (4-0), une troisième défaite en trois matchs de Premier League qui ouvre un boulevard à Liverpool. Les « Citizens » ont laissé filer au passage une invincibilité longue de deux années en championnat à domicile à l'Etihad, où ils n'avaient plus perdu depuis novembre 2022 et la venue de Brentford, soit 52 matchs. Les grands malheurs de Manchester City (2e, 23 points) font le bonheur de Liverpool (28 pts), conforté dans son fauteuil de leader avant même d'aller chez la lanterne rouge Southampton, dimanche. L'affiche du week-end prochain à Anfield entre le rouleau compresseur Liverpool et le champion

oppressé vaudra de l'or, surtout pour l'équipe d'Arne Slot si elle prolonge son début de saison canon.

Pep Guardiola, lui, a perdu la recette du succès. Deux jours après l'annonce de sa prolongation de contrat, l'entraîneur espagnol a subi une cinquième défaite de suite, une série inédite dans sa prolifique carrière. Au classement, Man City n'a plus qu'un point d'avance sur un trio composé par Chelsea (3e, 22 pts), Arsenal (4e) et Brighton (5e), tous sortis de la trêve internationale avec une victoire, samedi.

RODRI A PRÉSENTÉ SON BALLON D'OR À L'ETIHAD STADIUM

Par ailleurs, un bel hommage a été rendu à Rodri lors de ce match des Citizens. Sur le carreau jusqu'à la fin de la

saison en raison d'une blessure au genou, l'international espagnol a été célébré par le public de l'Etihad Stadium en amont de la réception de Tottenham pour le choc de la 12e journée de Premier League.

Dans l'enceinte des Skyblues plongée dans le noir, le milieu de Manchester City a soulevé son Ballon d'or sur la pelouse spécialement décorée pour l'occasion, avec une bache "Ballon d'or 2024" et le prénom du joueur de 28 ans inscrit en lettres lumineuses.

Éloigné des terrains, Rodri en profite pour donner des interviews. Habituellement très discret, l'Espagnol s'est beaucoup livré ces dernières semaines, notamment sur les coulisses de la cérémonie du Ballon d'or. Il a notamment assuré qu'il ne savait rien de son sacre

jusqu'au jour J. Un jour vécu "comme des montagnes russes", a-t-il confié à la télévision espagnole.

"Une sorte de tendance s'est installée, selon laquelle Vinicius allait gagner. Je me souviens qu'il est apparu en une de Marca en train de soulever le Ballon d'or. Cela m'a surpris, car nous avions reçu une instruction très claire: cette année, le nom du vainqueur ne serait pas connu avant la fin, avant l'ouverture de l'enveloppe. Toutes ces informations, cette certitude, m'ont fait penser qu'il y avait eu une fuite. Je vais au gala, honnêtement parce que ce n'est pas tous les jours que je vais à un gala du Ballon d'or. Mais pas avec l'idée de le gagner, juste pour profiter du moment. Le jour du gala arrive, je commence à recevoir des messages, mais rien d'officiel".

BENFICA LISBONNE

Di Maria claque un triplé en 18 minutes

Angel Di Maria a beau avoir bientôt 37 ans, il a encore de très beaux restes. Le champion du monde argentin a marqué un magnifique but lors du match du SL Benfica contre Estrela en seizièmes de finale de la Coupe du Portugal, samedi 23 novembre. Pour sauver une action qui allait s'achever en dégagement de la défense adverse, l'ancien ailier du Paris Saint-Germain s'est ramené le ballon avec un contrôle aérien en étant dos au but. Avant d'enchaîner avec un splendide retourné acrobatique du pied gauche pour porter le score à 2-0, alors que le match n'avait débuté que depuis cinq minutes. Mais ce n'est pas tout.

Angel Di Maria s'est en fait offert un triplé sur les 18 premières minutes du match. Avant le retourné à la 5e minute, il a ouvert le score à la 2e, puis aggravé la marque à la 18e.

"El Fideo" compte 5 buts en 14 matchs cette saison avec Benfica, où il est sous contrat jusqu'en juin 2025. Benfica affronte l'AS Monaco mercredi 27 novembre pour la 5e journée de la phase de championnat de la Ligue des champions. Il devra ensuite affronter Bologne, le FC Barcelone et la Juventus. En championnat, le club lisboète occupe la 3e place avec un match en moins et huit points de retard sur le leader, le Sporting CP.

L'équipe féminine du TP Mazembe est entrée samedi dans l'histoire de la Ligue des champions de la CAF. Les Congolaises ont créé la surprise et remporté la quatrième édition de la compétition en l'emportant 1-0 contre l'AS FAR, qui avait déjà été titrée en 2022.

Alors que le TP Mazembe a déjà été sacré roi du continent à cinq reprises, voilà que les femmes du club congolais se mettent aussi à rafler le plus prestigieux des titres de clubs en Afrique. Les féminines de l'équipe basée à Lubumbashi ont remporté ce samedi la quatrième édition de la Ligue des champions féminine de la CAF, succédant ainsi au Mamelodi Sundowns. Elles ouvrent ainsi leur palmarès continental grâce à une victoire 1-0 sur les Marocaines de l'AS FAR. Les joueuses du TPM ont rapidement ouvert le score dans la rencontre grâce à un penalty transformé par Marlaine Kasaj (10e), obtenu préalable-

ment grâce à un appel de la VAR qui avait repéré une main de la capitaine du club de Rabat, Aziza Rabbah. C'est ainsi que les Congolaises ont créé la surprise, alors même qu'elles évoluaient en terrain hostile, au Maroc, à El Jadida. Un résultat d'autant plus inattendu que les deux équipes s'étaient déjà affrontées en poule, avec un match qui s'était soldé sur une victoire 3-1 de l'AS FAR. Mais cette fois-ci, le scénario a plutôt été en la faveur des Congolaises, qui se sont montrées plus dangereuses au cours du match, quand bien même le score n'a pas évolué après le premier but. Le tout face à des Marocaines qui ont semblé en panne d'inspiration, notamment en première période.

Le TP Mazembe accroche donc une première étoile à son maillot, avec une entraîneuse... marocaine à sa tête, en la personne de Lamia Boumehti.

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE DE LA CAF

Le TP Mazembe s'offre son premier titre continental

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3			■					
4		■				■		
5					■			
6							■	
7								■
8			■					
9		■						
10					■			
11						■		
12				■				

VERTICALEMENT



- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
- B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
- C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
- D. Spécialiste des bons branchements.
- E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
- F. La voix qui commente. Privé de ventre.
- G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
- H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

HORIZONTALEMENT

- 1. Chérubins.
- 2. Bon pour le job.
- 3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
- 4. Linguiste et romancier italien. Un père.
- 5. Prise d'otage. Cap à tenir.
- 6. Dignité musulmane.
- 7. Le bord du bois.
- 8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
- 9. Film qui retrace une vie.
- 10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
- 11. Se débite en rondins. Pour un homme.
- 12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

PRIÈRE À LA VIERGE	EXPRIME SA PEINE	CONTINENT DE LA CHINE	RELIGION FONDÉE SUR LE CORAN	GAMINS DE PARIS	ENCERCLAIS
BACS À PLONGE	JEUX SANS PRÉPARATIONS	CRI D'AGONIE	ELLE A COURS DANS LA CAPITALE	DIEU DES VENTS	ARRIVÉE EN CE MONDE
ENVELOPPER BÉBÉ			CRÉATURE DE L'ESPACE		
ENTASSE			CONS-CIENCES		ON Y ADMIRE DES DAN-SEUSES
CHAÎNE DE TÉLÉ					C'EST PAS ÇA!
CE N'EST PAS UN AMATEUR					À UN NIVEAU INFÉRIEUR
QUATRE À ROME					
DÉTESTÉ					LIEU D'ÉTUDES SUPÉRIEURES
LEVA L'ARRIÈRE-TRAIN	DOMMAGES DU TEMPS				CARRÉ D'UNE GRILLE DE JEU
		METTRE UN TERME À UNE ACTION	RAMEAUX DE SAULE	BUTÉ COMME UNE MULE	DIEU ÉGYPTIEN
			BASSIN D'UNE ECLUSE	DURÉE	PRONOM PERSONNEL
ANGOISSANTES					
LEQUEL ?		EN PARLANT DU PAPE (SA)			
		CHIFFRE			
AUBURN				POINTS OPPOSÉS SUR UNE CARTE	
CAISSE À ORDURES					
			IL EST ATTENDU APRÈS LA TÊTÉE		
DEVANT L'HOMME DU VATICAN		CAPABLE DE TOUS LES TOURS			

SUDOKU

		7				4		
			8	2	4			
8							2	
5		7		1			6	
		2	5	9				
	7	1	6		3	2	8	
2				6				9
7								1
	3		5	9	8		4	
1	2	3	4	5	6	7	8	9

MOTS MÊLÉS

ANTI-G	BORNE	COAXIAL	CRINOLINE	DETROIT	ENONCER	FINI	MALABAR	MANES
METAPHORE	MONOI	NATIONALE	NOIX	NUANCIER	ORIGINEL	PAROLE	SCALP	SEIN
SESAME	SIBYLLIN	SOIXANTE	THONIER	TRIERE	TRONCON	VITRIOL		
N	R	M	A	N	E	S	R	S
I	A	L	E	A	U	C	E	N
L	B	E	T	T	E	A	I	S
L	A	N	N	I	A	L	N	N
Y	L	I	A	O	O	P	O	C
B	A	G	X	N	N	R	H	R
I	M	I	I	A	T	C	T	O
S	O	R	O	L	O	I	E	E
N	C	O	S	E	V	C	G	R

LA DIVA LIBANAISE SOUFFLE SES 90 BOUGIES

Symbole d'unité nationale

La dernière légende vivante de la chanson arabe, Faïrouz, a soufflé jeudi ses 90 bougies, alors que son pays, le Liban, qu'elle a tant célébré, est plongé dans une guerre meurtrière entre le Hezbollah et Israël.

Les internautes ont enflammé la Toile en diffusant les chansons de la diva, rare symbole d'unité nationale dans un pays divisé, alors que les médias de tous bords lui rendaient hommage. En 2020, le président français Emmanuel Macron, en visite à Beyrouth, s'était rendu au domicile de Faïrouz et l'avait décorée de la Légion d'honneur. «A celle qui incarne l'âme de cette région avec dignité, un bel anniversaire», a-t-il écrit jeudi sur son compte Instagram. «La voix de Faïrouz est mon pays», a pour sa part écrit sur Facebook le célèbre compositeur libanais Marcel Khalifé. Après s'être produite pendant plus d'un demi-siècle de Beyrouth à Las Vegas, en passant par Paris et Londres, la star n'apparaît plus en public depuis plus d'une décennie. «Quand vous regardez le Liban aujourd'hui, vous voyez qu'il ne ressemble aucunement au Liban que je chante», regrettait la diva dans une interview au New York Times en 1999, en allusion aux décennies de guerres et de destruc-

tions. Au plus fort de la guerre civile, elle avait chanté «Je t'aime, ô Liban, mon pays» (Bhebak ya Loubnane), une chanson devenue iconique. Faïrouz a exalté son Liban natal mais également l'amour, la liberté et la Palestine. Elle a donné vie aux paroles de grands poètes arabes - les Libanais Gibrane Khalil Gibrane, Saïd Akl ou l'Égyptien Ahmed Chawki -, tandis que ses chants patriotiques se sont incrustés dans la mémoire des Libanais et du reste du monde arabe. Nouhad Haddad de son vrai nom, elle est née en 1934 dans une modeste famille chrétienne qui habitait le quartier de Zokak el-Blatt, visé lundi par une frappe israélienne. Engagée à la radio, le compositeur Halim al-Roumi, impressionné, lui donne son surnom. Dans les années 1950, elle épouse le compositeur Assi Rahbani qui, avec son frère Mansour, révolutionne la chanson et la musique arabes traditionnelles en mêlant morceaux classiques occidentaux, russes et latino-américains à des rythmes orientaux, sur une



orchestration moderne. C'est après ses premiers concerts au Festival international de Baalbeck, au milieu des ruines de ce site libanais antique près

duquel s'abattent actuellement des bombes israéliennes, que la carrière de Faïrouz s'envole. Adulée par les aînés, elle devient l'icône des jeunes

lorsque son fils Ziad, enfant terrible de la musique libanaise, lui composera des chansons influencées par des rythmes de jazz.

LANGUE ARABE

Un colloque pour promouvoir l'excellence pédagogique

Le rôle des institutions spécialisées dans la promotion de la langue arabe sera le thème d'un colloque scientifique, prévu le 27 novembre courant à l'initiative du Centre universitaire «Salhi Ahmed» de Nâama, a-t-on appris des organisateurs. Organisé par le Laboratoire du patrimoine culturel du Sud-ouest algérien à la lumière de la critique contemporaine des wilayas de Nâama et d'El Bayadh relevant de l'Institut des lettres et des langues du Centre universitaire de Nâama, ce colloque vise à mettre en relief des stratégies pédagogiques modernes et leur efficacité dans l'enseignement de la langue arabe à différents niveaux, a souligné le président du Comité d'organisation, Dr. Yasser Agha.

Cette rencontre, à laquelle participeront des enseignants spécialisés en langue et littérature arabes de plusieurs universités du pays, s'inscrit dans le cadre des festivités de célébration du mois de la langue arabe, qui se poursuivront jusqu'au 18 décembre coïncidant avec la Journée mondiale de la langue arabe, célébrée le 18 décembre de chaque année, a-t-on indiqué. Le colloque s'articulera autour de 5 axes principaux, dont «Les

efforts du Haut Conseil de la langue arabe au service de la langue du +Dhad+ et de sa promotion», selon la même source.

LE RÔLE DES ACADÉMIES DANS L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE ARABE

Les participants discuteront également de thématiques abordant, entre autres, «Les académies de la langue arabe, leurs projets et leurs objectifs fonctionnels pour l'évolution de la langue arabe en termes de terminologie et d'usage», le «Rôle des centres scientifiques et leur impact culturel sur le développement des recherches en langue arabe» et «Le rôle des laboratoires scientifiques et des programmes des institutions internationales dans la promotion des recherches en langue arabe», signale-t-on. À noter que cette rencontre scientifique constituera une opportunité pour les enseignants spécialisés et les étudiants de présenter et de discuter de leurs recherches portant sur les encyclopédies, les dictionnaires et les programmes d'apprentissage spécialisé de la langue arabe, ainsi que sur la traduction vers et à partir de la langue arabe.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU MAGHREB

L'UNESCO lance demain à Alger son rapport régional

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), annonce la publication et le lancement officiel de son rapport régional intitulé «De chenille à papillon : pour une transformation numérique réussie», qui se tiendra ce lundi 25 novembre 2024, à l'hôtel Golden Tulip Royaume, à Alger. Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, l'agence onusienne indique que ce rapport inaugure une nouvelle série annuelle de l'UNESCO intitulée «Regard sur l'éducation au Maghreb», qui se concentrera chaque année sur un aspect spécifique du secteur éducatif dans la région. L'édition de cette année présente une analyse du processus

de transformation numérique au sein des systèmes éducatifs des pays du Maghreb, à savoir l'Algérie, mais aussi la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie, soulignant une sélection de bonnes pratiques et proposant des recommandations stratégiques pour renforcer cette dynamique dans chaque pays. Elle offre treize recommandations concrètes pour guider les politiques publiques et les investissements nécessaires et faciliter les partenariats. L'événement réunira des acteurs nationaux et internationaux, des experts en éducation, des partenaires du développement, ainsi que des représentants de la jeunesse et du monde académique.

A.B.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MINIATURE ET DE L'ART DE L'ENLUMINURE

Participation de 25 artistes algériens

La 14e édition du Festival culturel international de la miniature et de l'art de l'enluminure a débuté, dernièrement, au palais de la culture Abdelkrim Dali de Tlemcen, avec la participation de 25 artistes algériens et 22 autres représentant 18 pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée sous le thème : «Miniatures et arts de l'enluminure : parlons un même langage», a été marquée par une exposition de 140 œuvres artistiques en miniature, avec un espace dédié à des créations en lien avec la cause palestinienne et un autre aux start-up activant dans le domaine de la miniature. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a déclaré dans une allocution lue en son nom par le directeur de l'organisation et de la distri-

bution de la production culturelle et artistique au ministère, que «cette édition, qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, revêt une symbolique nationale particulière». «Elle renforce les valeurs de l'art et de la créativité dans notre société, tout en consolidant le rôle de la culture en tant que pilier essentiel du développement économique, artistique et créatif, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et à sa vision éclairée pour promouvoir les jeunes et soutenir les créateurs, comme étant la pierre angulaire de l'Algérie nouvelle, dans le sens des démarches visant la valorisation des miniatures et de l'art de l'enluminure. Cet art ancestral pro-

fondement lié à notre identité islamique et à notre civilisation enracinée dans l'histoire. Algerian real estate market insights. Ce qui nous réchauffe le cœur, ce sont cette convergence et cette persévérance pour servir l'Algérie dans un domaine parmi les plus importants de la culture artistique et du patrimoine humain, où les efforts se convergent et les visions s'harmonisent pour affirmer une culture créative et artistique aux dimensions humaines et éducatives, basée sur la communication, l'harmonie et l'innovation, ce qui est clairement reflété par l'art architectural qui occupe une place prépondérante en Algérie ayant offert au monde des figures artistiques de renom», a-t-il souligné.

Le ministre a salué «les efforts déployés

pour revitaliser ce patrimoine culturel, en insistant sur l'aspect scientifique et académique à travers des conférences, des sessions de formation et des publications précieuses. Cela permet à ce trésor artistique de passer de la phase d'imitation à celle de l'innovation et de la modernisation, puis à la transcription et à la documentation, tout en préservant ses fondamentaux et ses principes». En marge des festivités, un colloque international sera organisé autour du thème «L'enluminure et la miniature algériennes à l'ère de la numérisation et de l'entrepreneuriat». Deux ateliers sont également prévus sur l'enluminure et la miniature. Ils seront encadrés respectivement par l'artiste syrien Adham Al Jâfari et l'artiste algérienne Zineb Bahri.



●	Alger	33°
●	Ouargla	39°
●	Oran	29°
●	Constantine	30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

56.200 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS AU PORT D'ALGER

56.200 comprimés psychotropes saisis à bord d'un véhicule touristique d'un voyageur au port d'Alger, selon un communiqué de la Direction générale des douanes. Dans le cadre des opérations de contrôle douanier sur la circulation transfrontalière des voyageurs, les agents de l'Inspection principale de contrô-

le des voyageurs, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Alger, ont intercepté un bateau en provenance de Marseille (France) à destination du port d'Alger Yacef Saâdi. Ils ont découvert 56.200 comprimés de type «ecstasy» soigneusement dissimulés dans la roue de secours d'un véhicule touris-

tique. Cette opération témoigne de la vigilance et du professionnalisme des agents des douanes algériennes, qui restent mobilisés dans la lutte contre le commerce illicite transfrontalier, afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens et de maintenir l'ordre public.

SÛRETÉ DE BEJAIA

ARRESTATION D'UN GROUPE CRIMINEL ET SAISIE DE DROGUE ET DE PSYCHOTROPES

Idir M.

Au cours de la semaine dernière, les éléments de la Brigade de Recherche et d'intervention (BRI) relevant de la police judiciaire, de la sûreté de wilaya de Bejaia, ont réussi à arrêter un groupe criminel spécialiste en trafic de drogue et de psychotropes, composé de 4 personnes, âgés de 24 et 45 ans, originaires de Bejaia dont une femme originaire de la wilaya d'Alger, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya de Bejaia. Suite à des informations parvenues aux policiers, indiquant qu'une personne suspecte en possession d'une quantité importante de psychotropes, qu'elle cachait dans son domicile dans la commune de Tichy, à 24 km du chef lieu de la wilaya de Bejaia, s'appêtait à les revendre dans la même commune, et ses environs, un plan a été mis en place, un dispositif sécuritaire a été établi, répartissant des équipes aux entrées et sorties de la ville de Tichy, et aux alentours de 21h, le suspect a été repéré à bord d'un véhicule de tourisme à proximité de son domicile. Intercepté, il a été retrouvé dans son véhicule fouillé, un couteau de grande taille. Après perquisition de l'appartement, une femme résidant avec le suspect a été arrêtée en flagrant délit, tentant de se débarrasser de la drogue (cocaïne et ecstasy) en la jetant dans les toilettes et en y versant de l'eau. L'opération a permis de récupérer 820 comprimés d'ecstasy et 237 grammes de cocaïne, et lors de la fouille du sac de la femme, une autre quantité de cocaïne a été saisie, ainsi que des comprimés de psychotropes de type "prégabaline" et une balance électronique. Après investigation, deux autres suspects ont été arrêtés, impliqués dans cette affaire et suite à la perquisition de l'un deux sise à Ouzellaguene, une quantité de cocaïne de 53 grammes a été découverte, et une somme d'argent d'une valeur de 78 millions de centimes, précise le communiqué. Un dossier pénal a été établi contre les suspects pour possession de drogues et vente illégale de psychotrope dans le cadre d'une organisation criminelle. Présentés devant les autorités judiciaires compétentes, trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt, tandis qu'un autre a été mis sous contrôle judiciaire. **I.M**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 // N°954 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES : LE MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Satisfaction des besoins du citoyen

Le premier contact avec les nouveaux membres du gouvernement de M. Nadir Larbaoui a permis au président Tebboune de renouveler d'abord sa confiance au nouvel exécutif, ensuite de lui tracer son ordre du jour, celui d'être au service du citoyen, conformément à son programme présidentiel pour son second mandat.

Merouane Korso

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a donné des directives et des orientations aux membres du nouveau gouvernement, qu'il a salué, et portant sur plusieurs dossiers importants, dont ceux ayant une relation directe avec la satisfac-



tion de la demande citoyenne, ensuite la poursuite et l'accélération des réformes économiques dans le cadre du second mandat présidentiel. Lors de cette réunion, le président Tebboune, selon un communiqué du Conseil des ministres, a donné ses « directives et orientations aux membres du nouveau gouvernement, afin de poursuivre la mise en œuvre de son programme présidentiel ». Le chef de l'Etat a rappelé aux membres du nouveau gouvernement qu'il « reste fidèle à ses promesses envers le peuple ainsi que l'exécution de son programme présidentiel

comme annoncé ». Il a également rappelé aux membres du gouvernement « leurs missions et leur exécution de la meilleure des manières au profit du citoyen, et avec rigueur dans l'intérêt de nos concitoyens », souligne le communiqué du Conseil des ministres. Comme il a expliqué au gouvernement qu'il faut « trouver les solutions en permanence aux problèmes posés sur le terrain avec la rapidité nécessaire et le professionnalisme exigé », appelant dans le même temps, l'exécutif à élaborer des plans sectoriels devant être soumis d'abord en conseil de gou-

vernement, ensuite au Conseil des ministres dans la perspective d'une application sur le terrain avec la plus extrême diligence. Le président de la République a précisé que ces efforts de l'état algérien doivent être tous dirigés vers « la satisfaction des besoins du citoyen ». Les directives de M. Tebboune aux membres du nouveau gouvernement ont ainsi porté sur la satisfaction des besoins du citoyen, « dans les plus brefs délais ». Le Chef de l'état a également souligné en direction du nouvel exécutif la nécessité de « respecter les lois de la République ainsi que les limites de la souveraineté nationale ». Le premier contact avec les nouveaux membres du gouvernement de M. Nadir Larbaoui a permis au président Tebboune de renouveler d'abord sa confiance au nouvel exécutif, ensuite de lui tracer son ordre du jour, celui d'être au service du citoyen, conformément à son programme présidentiel pour son second mandat. **M.K**

A L'INITIATIVE DE MEDAFECO-ALINOV

MeetUp HealthTech et PolluTech à Tipaza

Amel B.

Moins d'un mois après avoir exploré des solutions novatrices pour la gestion de l'eau lors du MeetUp WaterTech, Medafco et l'Académie ALINOV renouvellent l'expérience en organisant aujourd'hui, lundi 25 novembre 2024, un nouveau rendez-vous dédié aux avancées technologiques dans deux domaines majeurs : la santé (HealthTech) et la lutte contre la pollution (PolluTech). Ce MeetUp clôture un Bootcamp intensif organisé dans le cadre du Programme MercyTech. Pendant trois jours, 42 participants, issus d'établissements de renom tels que l'ENP, l'ENSIA, l'ENSF et des universités du centre du pays, ont travaillé à affiner leurs idées de projets. Ces étudiants ont bénéficié d'une formation spécifique pour transformer leurs concepts en solutions concrètes dans les secteurs stratégiques de la HealthTech et de la PolluTech, avec l'ambition de donner naissance à des startups innovantes. Le Health-

Tech occupe une place centrale dans les discussions de ce Meet-Up. Avec une pénurie d'équipements modernes, une couverture médicale inégale et des infrastructures numériques encore à leurs débuts, le besoin de transformation est pressant. Ainsi, les discussions se concentrent sur quatre priorités. En premier, la digitalisation des services de santé, avec l'intégration des nouvelles technologies pour améliorer l'accès aux soins et en optimiser la gestion. Deuxième priorité, la télémédecine. Les intervenants débattent de solutions innovantes pour fournir des soins de qualité, notamment dans les zones rurales et isolées. Aussi, il est question d'optimiser des infrastructures hospitalières et d'encourager les startups et projets adaptés au contexte algérien pour enrichir l'écosystème de la santé. Les échanges, modérés par Dr Bilal Yalaoui, chercheur au CERIST et spécialiste en transformation numérique, sont enrichis par des intervenants

de renom. L'on cite Mme Farah Bouras, fondatrice de Think Touch Solution, qui promeut l'autonomisation des femmes dans le domaine de la santé digitale, Pr Farid Naït Abdesselam, initiateur de la clinique virtuelle Pectoris, qui met en avant les opportunités offertes par la télémédecine et Dr Toufik Hamadache, directeur de la Clinique Fatema AlAzhar, qui partage ses approches organisationnelles pour améliorer les soins. A noter également la présence de Dr Nabil Mostefa, pionnier de la e-santé en Algérie et créateur de la plateforme eTabib, proposant des innovations pour renforcer la santé

publique. Du côté de l'environnement, la pollution de l'air, de l'eau et la mauvaise gestion des déchets demeurent des menaces sérieuses pour la santé publique et l'écosystème. Le volet PolluTech s'attache à identifier des solutions pratiques pour ces défis. La valorisation des déchets, dans une optique d'économie circulaire, est également au centre des échanges, animés par des spécialistes tels que Karim Ouamane, ancien DG de l'Agence nationale des déchets, et le professeur Krim Louhab, expert en développement durable. **A.B.**

UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL DE LA NATION À LA 70E SESSION DE L'AP-OTAN

Une délégation du Conseil de la nation participe aux travaux de la 70e session de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN (AP-OTAN) qui ont débuté, samedi à Montréal. La délégation du Conseil de la nation est composée du président de la Commission de la défense nationale, Aïssa Naïli, du sénateur, Lakhdar Moulay, chargés par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, a indiqué, dimanche, un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les participants aux réunions des

commissions permanentes auront à débattre de plusieurs thèmes, tels que «Le défi de la lutte contre la désinformation», «Histoire et identités menacées: protection du patrimoine culturel lors des conflits armés», «Technologies à double usage: défis commerciaux, réglementaires, sociétaux et sécuritaires nationaux», outre «l'Otan et les pays du Sud». Le Parlement algérien prend part régulièrement aux réunions de l'AP-OTAN en sa qualité de «membre partenaire méditerranéen».

